



Compte rendu du CCE des 28 et 29 septembre 2016

Présent-e-s pour la CGT :

Abal Kassim Ali Combo (Mayotte 1ère), **Jean-Pierre Beaunes** (Guyane 1ère), **Anne Berger** (Pôle Sud-Est - Marseille), **Laurence Carpentier** (Pôle Nord-Est - Lille), **Philippe Cornet** (Pôle Nord-Est - Lille), **Fabrice Craig** (Guyane 1ère), **Véronique Faucher** (Pôle Sud-Ouest), **Jean-Hervé Guilcher** (Pôle Nord-Ouest - Brest), **Annabelle Igier** (Pôle Nord-Est), **Isabelle Joly** (Pôle Sud-Est - Lyon), **Gaby Laurier** (Martinique 1ère), **Jean-Hugues Lec-Kao** (Réunion 1ère), **Katalina Lutui** (Wallis et Futuna 1ère), **Fernando Malverde** (Pôle Nord-Ouest - Vanves), **François Marlin** (Martinique 1ère), **William Maunier** (Pôle Nord-Est - Metz), **Pierre Mouchel** (Pôle Sud-Ouest - Bordeaux), **Johny Payet** (Réunion 1ère), **Aïda Pratte** (Pôle Sud-Est - Marseille), **Didier Ricou** (Polynésie 1ère), **Tamaseno Tukumuli** (Wallis et Futuna 1ère)

Représentant syndical : **Marc Chauvelot** (Siège)

Compte rendu du CCE des 28 et 29 septembre juin 2016.....	1
Situation budgétaire	1
Franceinfo.....	2
Plan de charge fabrication au 31 août 2016	3
Fabrication Siège	
Filière de production	
Egalité professionnelle.....	4
Bilan de l'emploi à fin juin 2016.....	5
Bilan social 2015.....	5
Accord santé prévoyance	6

Changement de caisse de retraite pour les nouveaux contrats PTA.....	6
Commission Outre-mer.....	6
Réorganisation du réseau régional.....	7
Quelle stratégie pour les locales de France 3 ?.....	7
Barème des indemnités kilométriques	8
Projet mission	8
Info 2015, phase 2.....	9
Formation professionnelle.....	9

Situation budgétaire

Le budget 2016, voté à l'équilibre, reste très fragile. Les recettes publiques rentrent normalement, les résultats de la pub et du parrainage sont en avance à fin août, en particulier sur le numérique mais « *on reste très attentifs aux 4 derniers mois de l'année* » précise Christian Vion, grand argentier de FTV. « *Septembre est traditionnellement difficile et on doit être attentifs à l'audience commerciale des grilles de rentrée.* »

Sur le coût de grille (2 Md€) il note des dépassements sur les sports (événements supplémentaires acquis en cours d'année) ainsi que les coûts liés à franceinfo. En novembre 2015, une provision a été

prévue plutôt qu'un véritable budget. Le coût de franceinfo serait de 10 M€ en 2016 et de 14 M€ en année pleine.

Sur les autres dépenses (500 M€) quelques sujets de tensions comme les résultats de la fabrication, les ETP, les provisions pour risque.

Sur la fabrication M. Vion note du sous-emploi dans certaines activités, comme les équipes légères et la post-production en région. Les charges fixes et variables (les intermittents) ont été plus importantes que dans la prévision. Il y a aussi des hypothèses non confirmées dans la succession des émissions.

Sur les ETP il note un dépassement pour la fabrication et pour certaines chaînes (F2 et F3 national), qui devraient représenter une dizaine d'ETP en fin d'année (sur 8 800).

Enfin, d'importantes provisions pour risques, liées à des contentieux commerciaux (des factures non recouvrées) et des contentieux sociaux.

La direction reste donc très attentive sur les 4 derniers mois. Elle pense que les marges dégagées depuis le début de l'année sur les recettes publicitaires devraient permettre de faire face aux dépenses.

Franceinfo

Delphine Ernotte a commenté les résultats d'audience de la chaîne et des plateformes, affirmant que « *ce qui m'importe le plus dans les chiffres, c'est le numérique* ». Objectif fixé : prendre la 1^{re} place des sites d'information, actuellement occupée par le Monde et le Figaro. « *Avant le lancement on était à 1,2M de vidéos vues, hier on était à plus de 3 millions. Il faudrait qu'on dépasse 5 millions pour rattraper le Figaro et le Monde* ».

La Présidente estime que le choix fait d'associer France Télévisions et Radio France donne une puissance incomparable : « *au moment du démarrage on a fait +30%. Si on avait additionné les deux sites précédents, on aurait fait +15%, donc c'est plus qu'une addition* ».

Côté audiences TNT, la chaîne de flux talonne déjà LCI sur la journée et la distance largement sur la matinale, qui est le prime time des chaînes info.

Suite à la décision du TGI de Paris interdisant le fonctionnement de Franceinfo dans ses process actuels, le rôle de la CASMOA a été réaffirmé et renforcé dans un accord transitoire (jusqu'en fin 2017), dans la lignée de l'avis rendu le 7 avril dernier par le CCE et voté par la CGT, Fo et le Snj. Son rôle, central, doit permettre d'ajuster le modèle de Franceinfo, pendant les 15 mois qui viennent. Ses travaux devront faire l'objet de relevés de décision de la direction.

L'action en justice de la Cfdt et du Snj a été dénoncée par Delphine Ernotte. Elle a pointé la contradiction du Snj qui a voté l'avis instituant la CASMOA puis a contesté la démarche : « *Si ce qui est voté ici est ensuite dénoncé en justice, à quoi ça sert ? Je n'ai jamais vu ça ailleurs. Sinon, à quoi sert ce qu'on fait en CCE ?* ». Sur cette contradiction, le

Pour ce qui concerne le COM 2016-2020, il sera soumis au CSA puis aux commissions compétentes de l'assemblée et du sénat. Le projet de loi de finances 2017 (PLF) va reporter les engagements pris par l'Etat dans le COM. « *Il n'y a aucune raison de douter de la bonne foi de l'actionnaire qui a voté ce budget lors du conseil d'administration de FTV* » précise la présidente... Ce ne serait pourtant pas la première fois que l'état jouerait ce drôle de tour. Quoi qu'il en soit, la CGT considère que les garanties de financement de ce COM sont insuffisantes et elle s'oppose à la suppression de 500 postes prévue dans le plan d'affaires.

Le coup de grâce est venu de l'allié du Snj : « *La Cfdt n'a pas voté l'avis. Nous, on a le nez propre* ». Moralité : il faut toujours se méfier de ses « amis »...

La direction a répondu en ouverture de séance aux demandes d'engagement formulées par la CGT à la signature de l'accord du 20 septembre :

Elle s'est engagée à transmettre, à l'issue de chaque réunion de la CASMOA, son relevé de décision qui aura valeur d'engagement. Elle a réaffirmé que la CASMOA pourra se saisir notamment des questions techniques, des conditions de travail et d'amplitude horaire, en lien avec le CHSCT, de la question du montage, de la question de la reconnaissance des compétences éditoriales des monteurs, des conditions d'exercice des compétences complémentaires des journalistes sur la base du volontariat, des conditions de formation.

La direction a confirmé qu'en ce qui concerne l'activité « montage Télématin », aucune modification du modèle ne serait actée avant la fin de l'année 2016 et la fin des travaux du groupe de travail mis en place à ce sujet. Les élus ont demandé que le délai soit repoussé à la fin 2017, afin de laisser les groupes travailler sans avoir « le couteau sous la gorge ». La direction réserve sa réponse pour l'instant.

La question de la diffusion de Franceinfo dans les outre-mers va faire l'objet d'études techniques et financières.

Enfin, la direction laisse au président de la CASMOA la liberté d'inviter qui il veut, y compris des représentants des entreprises partenaires.

La CASMOA (commission d'analyse, de suivi de la mise en œuvre et d'ajustement de franceinfo) a rendu compte de ses travaux au cours des 3 mois écoulés, qui ont vu le recrutement des salariés, la finalisation des installations techniques, les répétitions de la chaîne, puis son lancement. ➔ [Lire le rapport de la CASMOA](#).

Au centre des préoccupations de la commission d'ajustement, la question des compétences complémentaires et de l'évolution des métiers au sein de la chaîne info. Pour la CGT il s'agit d'un travail essentiel, qui doit nous permettre de peser et d'aboutir à une évolution maîtrisée des métiers, dans l'intérêt des salariés. Ce travail se fait au plus près du terrain, avec les salariés concernés, dans le cadre d'une démarche accompagnée par l'ANACT (l'agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail) et supervisée par un comité de pilotage paritaire (4 membres de la direction et 4 membres de la CASMOA).

Un premier groupe de travail s'est penché sur le fonctionnement mutualisé voulu par la direction entre Franceinfo et les JT de Télématin. Un dialogue qualifié de très constructif par les salariés. Il a abouti à une liste de recommandations auxquelles la direction devra répondre, ce qu'elle a commencé à faire dans son relevé de décisions. ➔ [Voir ici](#). On en retiendra encore que chacune des deux chaînes souhaite cultiver sa propre identité, ce qui semble à première vue contradictoire avec la mutualisation. On rappellera que l'identité de Télématin est un sujet très stratégique, puisque la tranche du matin est la 1^{re} source de recettes publicitaires de France 2 (21% du chiffre d'affaires publicitaire).

Un second groupe de travail va se mettre en place d'ici la fin octobre sur la question du montage et de l'assemblage au sein de la chaîne info.

Tous ces travaux ne concernent que la chaîne info et devront ouvrir la voie à une négociation fin 2017, si un consensus se fait autour d'évolutions des pratiques à franceinfo.

Plan de charge fabrication au 31 août 2016

Selon le directeur des opérations le plan de charge est globalement en ligne avec l'objectif à fin août

(66%) avec toutefois quelques écarts qu'il détaille.

Fabrication Siège

Les plateaux A et B sont en ligne, le plateau C accuse une baisse car un quatrième jeu n'a pu être trouvé. D'où les 54% d'activité à ce jour.

La baisse du plateau H (Horace Vernet) est due à l'émission *Fiction* qui s'est arrêtée en cours d'année. Les régies associées ont eu le même taux d'activité.

Au Franay (Saint-Cloud), l'activité est stable et conforme à la prévision. La régie fond vert a une activité croissante.

L'activité de post-production est en léger retrait pour les magazines et le spectacle vivant. A noter la mise en service d'une salle de mixage production supplémentaire qui travaille en demi-journée et qui peut accueillir d'autres productions.

La situation des équipes légères au Siège est toujours aussi tendue. Les tournages de documentaires sont toujours rares, la baisse d'activité est alarmante. Il n'y a pas de sous-activité selon la direction mais c'est parce que les collaborateurs complètent des équipes de la filière ou sont mis en maintenance. Cette situation ne peut durer.

Filière de production

Vidéo mobile

L'activité est en hausse en raison du Franay où 50% de l'activité est réalisée avec des moyens de la filière.

A noter une petite activité commerciale de 2 matchs en sous-traitance pour une boîte extérieure qui n'avait pas de cars mais aussi un retard, comme

chaque année, sur les commandes du réseau (sauf le Pôle Sud-Est).

La régie fly a un léger retard mais cela n'a aucun impact sur le sous-emploi car c'est un matériel sans personnel affecté qui ne sert qu'en substitution des moyens de la vidéo mobile.

Post-production

Elle est en retard – image comme son – par rapport au plan de charge prévisionnel 2016, plus en phase avec le réalisé 2015. C'est la conséquence du retard sur les commandes équipes légères.

Equipes légères

Une situation alarmante. Il y a une difficulté à lisser l'activité sur l'année. Les Pôles n'ont pas honoré leur engagement au 1er semestre ce qui occasionne de la mobilité des personnels filière voire du sous-emploi. Au second semestre, les demandes affluent et la filière ne peut y répondre. Quand on ajoute que beaucoup de postes vacants ne sont pas pourvus et que la filière n'a pas le droit de recourir aux CDD, on doit bien constater que les capacités de la filière au lieu d'être renforcées, sont méthodiquement affaiblies.

Fiction

On est à 63%. Toutes les fictions sont désormais connues pour 2016 (il n'en manquait plus qu'une).

Plus belle la vie suit son cours normal également, la Présidente indique que sa production est signée pour encore 3 à 5 ans. Aux questions de la CGT sur le nouveau feuilleton de Montpellier, le recours aux moyens internes pour sa fabrication et la garantie qu'il s'agira bien d'un second feuilleton en plus de PBLV, Mme Ernotte répond laconiquement que le projet est à l'étude.

Vidéographie

La baisse d'activité est importante. Cela serait dû à plusieurs facteurs : le rythme de Thalassa devenu mensuel, la succession de l'ancien responsable, la baisse des commandes externes. La direction indique que l'activité interne a été renforcée notamment avec les modules, les commandes de l'info et les « Chiffres du 20H » qui représentent une à deux journées par semaine d'infographie. L'activité serait donc en train de se stabiliser. La CGT sera très attentive à la suite du dossier.

Plus largement, la CGT regrette le décalage de calendrier entre la conception des grilles et la mise en oeuvre des moyens. Pourquoi n'anticipe-t-on pas un peu plus sur le tournage des documentaires ? Pourquoi les représentants de la filière ne sont-ils pas associés dès la conception des grilles ? Les explications un peu brouillonnes de la direction de la production ne convainquent pas, le doute subsiste sur la réelle volonté des Unités de Production de jouer le jeu du recours aux moyens internes.

M. Vion explique qu'un travail de coordination est fait régulièrement entre la production et la fabrication mais qu'il faut aussi s'adapter à la vie du programme. Il estime que cela a été très bien fait sur la fiction et la vidéo mobile, mais qu'il subsiste des problèmes importants sur les équipes légères et la post-production. Pour la CGT, l'application du pacte de priorité sur le recours aux moyens internes doit permettre d'améliorer les choses, notamment du côté de France 5, gros producteur de documentaires et qui ne fait pas appel aux moyens internes même lorsqu'ils sont disponibles, ce qui est un gâchis humain et financier inacceptable par les temps qui courent.

Egalité professionnelle

La commission égalité professionnelle s'est réunie le 28 septembre (→ [lire le compte rendu](#)). Sa nouvelle composition (1 représentant par établissement) permet que la thématique de l'égalité soit beaucoup mieux appréhendée partout, y compris là où la création d'une commission n'était pas obligatoire.

Avec la loi Rebsamen, la direction n'est plus obligée de présenter un rapport annuel mais elle a fait le choix de continuer à le faire, avec également des déclinaisons régionales comme avant. La direction se dit également prête à redéfinir certains indicateurs pour les rendre plus pertinents et mieux lisibles.

Les élus ont demandé qu'un focus soit fait sur l'encadrement PTA ainsi que sur certains métiers techniques où les femmes sont largement sous-représentées (informatique, cadres de régie, etc.) et que le levier de l'alternance soit utilisé dans ces domaines.

Sur les rémunérations, les élus ont également demandé que les comités locaux des salaires puissent étudier, au plus près, l'évolution de la progression de carrière des femmes et non pas seulement leur niveau de rémunération (exemple des femmes qui restent JS alors que leurs collègues passent GR rapidement).

Les élus demandent également qu'en matière de temps de travail, le recours au temps partiel pour convenance personnelle soit mieux apprécié, avec arbitrage de la DRH en cas de mauvaise volonté des chefs de service se réfugiant souvent derrière « les nécessités de service » pour refuser ces temps partiels.

La commission a également demandé que les dispositions du temps partiel « de fin de carrière » soient élargies aux salariées administratives et non plus réservées aux seuls métiers soumis à la pénibilité. Car il s'agit là d'une vraie discrimination...

Enfin les élus ont demandé à ce que les congés adoption soient ouverts aux couples homoparentaux qui sont pour l'instant obligés d'adopter à

l'étranger car cela n'est pas possible en France. La réalité sociétale est souvent bien plus en avance que la législation. FTV a su être précurseur sur certains points (la prime PACS à ses débuts par exemple). La commission demande donc à la direction de continuer à l'être, sur ce point des congés d'adoption.

La direction s'est dite ouverte à la discussion de toutes ces revendications, au travers de la négociation en 2017 des accords « Egalité hommes/femmes », « Contrat de génération » et « Qualité de vie au travail ».

En conséquence les élus ont voté un avis positif sur le diagnostic égalité hommes/femmes 2016.

Bilan de l'emploi à fin juin 2016

A fin juin, on compte 9 784 ETP, en baisse de 173 ETP en un an. Le chiffre traduit l'effet PDV, mais un effet moindre que prévu, puisque le plan n'a pas totalement été réalisé (il prévoyait un atterrissage à 9750 ETP fin 2015).

L'entreprise compte 8 455 ETP permanents et 1328 non permanents, soit un taux de précarité de 13,6%, en baisse continue.

L'effectif permanent est en baisse de 100,5 ETP, une baisse atténuée par le fait que les CDI cache-

tiers (statut spécifique aux outre-mer) ont été réintégrés dans les effectifs permanents, suite à la signature de l'avenant n°4 sur les métiers artistiques. Ce transfert explique en partie la baisse de 72,5 ETP des effectifs non permanents.

On observe une baisse globale des heures supplémentaires par rapport à l'année précédente (-11 266 h, soit 103 434 h), avec un petit pic au second trimestre, dû à des rappels d'heures pour les chargés de production.

Bilan social 2015

Les indicateurs du bilan social 2015 traduisent l'impact du PDV au niveau des effectifs, à savoir : -200 ETP dont 123 permanents (83 PTA et 40 journalistes) et 75 non permanents (57 PTA et 18 journalistes).

Le volume d'embauche en CDI est en diminution et ne compense pas la diminution du recours aux non permanents.

L'entreprise « vieillit » avec une moyenne d'âge de 48 ans contre 47,6 en 2014.

Les licenciements pour « insuffisance professionnelle » sont en hausse. Intérêt pour la direction : comme ils sont « non fautifs », ils n'entrent pas

dans la catégorie des sanctions disciplinaires et n'ouvrent donc pas le droit à être entendu en commission de discipline...

Le taux d'absentéisme est aussi en hausse, ce qui semble traduire à la fois « le mal être » au travail de certain-e-s salarié-e-s (absences de courte durée) et une augmentation des « burn out » (absences de longue durée).

On ne compte qu'une seule femme parmi les dix plus hautes rémunérations de l'entreprise...

Les élus du CCE ont émis un avis négatif sur le bilan social 2015 de France télévisions.

Accord santé prévoyance

Un appel d'offre européen a été lancé avant l'été à l'issue du relevé de conclusions avec les organisations syndicales pour le choix d'un prestataire santé et prévoyance dans le cadre du renouvellement du contrat.

Quatre candidats ont été sélectionnés. L'attribution des marchés se fera vers la mi-octobre. Le marché pourrait ne pas être attribué au même prestataire

pour la santé et pour la prévoyance, les deux lots étant distincts.

Notre actuelle mutuelle, (Audiens/Gras Savoye) fait partie de la sélection. En cas de changement de prestataire, la direction affirme qu'il ne devrait pas y avoir de rupture de droit pour les salariés.

Le nouveau contrat aura une durée maximale de 5 ans.

Changement de caisse de retraite pour les nouveaux contrats PTA

La réforme des retraites de janvier 2014 a changé la règle de rattachement aux caisses de retraite.

Auparavant, c'était la nature juridique de l'entreprise qui déterminait le rattachement du salarié : à entreprise publique, rattachement à l'IRCANTEC pour les salariés non-cadres. Désormais c'est le régime du contrat de travail qui prime.

A France télévisions, les contrats sont de droit privé. De ce fait, à compter du 1^{er} janvier, les nouveaux embauchés seront rattachés au régime de l'AGIRC-ARRCO.

Les contrats établis auparavant restent rattachés à l'IRCANTEC jusqu'au départ du salarié de l'entreprise (retraite ou autre raison).

Commission Outre-mer

La commission Outre-mer s'est réunie pour évoquer le projet de rapprochement des outre-mer et notamment la réorganisation de Malakoff et la réorientation des moyens de France Ô pour développer les productions ultra-marines. ([➔ Lire le compte rendu](#))

La direction envisage d'organiser un Pôle Outre-mer réunissant France Ô et les Premières sur la base d'un projet éditorial mobilisateur.

Le but étant la création d'une dixième station organisée sur le modèle des autres stations ultra-marines, avec un directeur régional ou directeur exécutif et des instances sociales propres, notamment un comité d'établissement.

La réorientation des moyens passerait par une reprise des programmes existants en station dans leur intégralité, par le co-financement de programmes mais aussi par la co-production de projets en synergie avec les outre-mer.

Enfin sont évoquées les mutualisations pour des journées spéciales outre-mer, « une journée en outre-mer », constituées de programmes de stocks des stations, des documentaires et de plateaux tournés en station afin de mieux faire connaître les outre-mer en métropole.

Les élus de la CGT ont rappelé deux de leurs priorités à la direction. Que tout soit mis en oeuvre pour que les Premières et France Ô soient diffusés en HD et que franceinfo fasse impérativement partie du bouquet TNT dans les outre-mer.

La présentation des grilles de rentrée des outre-mer s'est faite à partir de l'exemple de grilles de programmes de plusieurs stations. Les grilles sont construites grâce à une politique de syndication qui permet la diffusion de programmes comme des séries, des grands films ou de grands événements sportifs.

Wallès Kotra, patron du pôle outre-mer, évoque la situation de Nouvelle-Calédonie 1ère. Du fait des Accords de Matignon, les compétences non régaliennes de l'état vont être transférées au territoire à partir de 2018. Cela concerne les personnels des communes, des universités et de l'audiovisuel. La question se pose donc du devenir de Nouvelle-Calédonie 1ère. FTV fera une intervention en faveur de son maintien lors du prochain comité de suivi des Accords de Matignon.

Suite à l'incendie de Vanves, la fabrication de Météo à la carte a été externalisée. La fabrication pourrait être prochainement ré-internalisée à Malakoff.

Réorganisation du réseau régional

La CGT a posé des questions sur trois thèmes essentiels pour la compréhension du projet et le fonctionnement futur des régions :

Budget des futures régions

Quelle construction budgétaire pour les nouvelles régions ? Quelle méthode d'élaboration des budgets régionaux alors que des budgets de pôle sont en préparation ? S'agira-t-il d'un prorata pour chaque nouvelle région ou y aura-t-il d'autres clés de répartition ? Comment les antennes « émergentes » en particulier dans le Nord-Ouest vont-elles s'en sortir ?

La direction répond qu'il y aura en effet de nombreux paramètres, les effectifs, la taille de la région mais aussi l'ambition des projets. Elle dit vouloir être dans l'équité et le réalisme et qu'il est encore un peu tôt dans la construction budgétaire pour rentrer dans les détails.

Gestion des ETP

Les régulateurs d'activité actuels sont sous l'autorité hiérarchique du directeur de Pôle, ce qui leur donne un poids très fort sur l'élaboration des plannings et les choix de mutualisation des moyens même s'ils n'avaient qu'un lien fonctionnel avec les organisateurs d'activité. La direction affirme qu'il en sera de même dans la nouvelle organisation mais que toute mutualisation sera validée (de la) nouveau(elle) Directeur(trice) régional(e).

Si tel est le cas, les nouvelles régions dépourvues de moyens pour les PAE risquent d'avoir du mal à utiliser les moyens des plus grosses régions. La direction propose donc de mettre en place un système de compensation d'ETP au sein du réseau.

La direction du réseau se dit prête à intervenir pour fluidifier le fonctionnement et qu'il faudra beaucoup d'anticipation sur les opérations de type PAE.

Autonomie relative

La notion d'autonomie des régions, réclamée par les représentants CGT, fait l'objet d'un débat. Pour

la directrice de France 3, cette autonomie sera « relative »... Nous ne sommes plus très loin de la centralisation a réagi la CGT. D'ailleurs, les fiches de poste des DR et des responsables programmes indiquent qu'ils pourront contribuer, valider (les programmes retenus), accompagner, développer, coordonner mais pas vraiment décider...

D'où la nécessité, pour dissiper le flou sur cette « autonomie relative », de connaître réellement ce que vont être les processus de décision. Le directeur du réseau régional et le DRH France 3, expliquent que ces processus, qui induiront le fonctionnement du réseau régional, sont en cours d'écriture.

La Présidente indique qu'une organisation ne règle pas tout. « *Il faut pousser à la coopération, cela doit se gagner au fil du temps* » « *Et si des DR ne jouent pas le jeu, ils ne resteront pas longtemps !* », ajoute le directeur du réseau, un brin menaçant... Il précise que les futur-e-s DR devront construire un fonctionnement en réseau et que cela sera dans leur feuille de route.

Les élus CGT ont demandé à pouvoir disposer de ces éléments afin de bien comprendre qu'elles seront les prérogatives et les marges de manœuvres des cadres dans la future organisation. Un coordonnateur du réseau a été nommé (Laurent Lemaire) et est déjà en train de plancher, notamment avec les régulateurs et les responsables IMG pour définir les modes de fonctionnement. Les élus seront informés de ces processus de décision dès qu'ils seront établis.

Parallèlement l'IC-CHSCT (composé d'un représentant par CHSCT d'antenne) poursuit ses travaux. La méthode mise en place est nouvelle, participative, et permet une implication de tous les salariés impactés par le projet de réorganisation au travers d'ateliers thématiques ou de groupes métiers qui ont eu lieu dans les quatre Pôles. On peut aisément imaginer que la direction a hâte de lire les ressentis, les conclusions et les préconisations qui seront présentés dans le rapport du Cabinet Secafi mandaté par l'IC-CHSCT.

Quelle stratégie pour les locales de France 3 ?

La CGT a souhaité inscrire ce point à l'ordre du jour du CCE pour couper court aux rumeurs et autres tentatives de certains cadres de l'information régio-

nale qui se voient déjà restructurer (liquider ?) les locales.

Le directeur du réseau a expliqué, devant Mme Ernotte, que l'organisation existante des locales était

confirmée. Un processus de réflexion va se mettre en place à l'issue du déploiement de la nouvelle organisation du réseau. Des groupes de travail, dans chaque région, associant les personnels des locales seront mis en place. En attendant, rien ne change.

La CGT a demandé que soit étudiée une solution alternative de diffusion, non plus généralisée, mais au coup par coup sur les box au niveau local, ce que certaines TV locales privées ont réussi à négocier, pour un prix assez faible.

La commission Nouvelles Technologies du CCE sera réunie avant la fin de l'année avec un spécialiste

de ces questions afin de mettre à plat tous les aspects du problème. Par ailleurs, la Présidente a précisé qu'elle souhaitait que les choses se fassent avec méthode, d'abord la phase de réflexion associant les personnels, région par région, puis une présentation globale en CCE pour que la nouvelle stratégie soit clairement exposée, avant tout déploiement.

Que les rédacteurs en chef ou délégués régionaux un peu trop pressés se rassurent, cela ne doit pas les empêcher de réfléchir à l'avenir. Mais il est parfaitement inutile d'affoler les personnels en agitant les peurs.

Barème des indemnités kilométriques

Le nouveau règlementaire technique des outils de paye a été livré en juin 2014 mais il n'a été véritablement opérationnel qu'en 2015 à cause d'un gros problème technique.

Pendant cette période, les salariés ont été remboursés de leurs indemnités kilométriques sur un barème obsolète d'où la nécessité d'une mise à jour. Les salariés vont être avisés par courrier pour une régularisation sur la paye en janvier ou février 2017.

500 personnes sont concernées pour chaque année 2013, 2014 et 2015. Et le calcul est complexe,

car en fonction du volume annuel de kilomètres effectués, pour nécessité de service ou convenance personnelle, les taux de remboursement au kilomètre diffèrent !

La direction a d'ailleurs prévenu que des régulations négatives pourraient avoir lieu pour certains mais qu'ils seront prévenus pour éventuellement mettre en place, si besoin, un étalement des reprises de frais. Mais ces situations seraient minoritaires.

Projet mission

Le chef du projet a fait une première présentation du projet. 8 000 collaborateurs sont concernés par la gestion des frais de mission. Cela concerne dans leur activité beaucoup de personnels administratifs ainsi que les managers et les comptables.

Ulysse devait s'arrêter fin 2015 mais a été prolongé jusque fin 2017. L'éditeur d'Ulysse a été absorbé par le nouvel éditeur retenu pour le projet Mission (Concur) lui-même absorbé par SAP. Cette recombinaison des entreprises du secteur pousse vers une uniformisation des modes de traitement des frais de missions.

L'idée de base du projet est que les salariés enregistrent eux-mêmes leurs factures via une interface smartphone ou un scanner et saisissent les montants, ce qui aboutirait au final à une opération de liquidation. A terme, les montants des factures pourraient faire l'objet d'une reconnaissance automatique de lecture.

Les Ordres de Mission (OM) restent sous la responsabilité des personnels administratifs ainsi que l'étape de validation de la liquidation, seule l'étape de saisie sera supprimée, par transfert sur le salarié. La validation sera de la compétence du manager. Cela va occasionner pour un certain nombre de salariées administratives une baisse de charge de travail qui pourrait, selon la direction, être compensée par une nouvelle activité de recherche transport-hôtel sans passer par les agences.

La CGT a souligné en séance que chaque salarié qui sera amené à utiliser l'application de gestion des frais de mission ne connaît pas toutes les subtilités du règlementaire sur les frais de mission. L'expertise des personnels administratifs est précieuse et risque de s'évaporer.

La direction envisage que le manager soit en charge de la validation mais elle s'aperçoit aussi qu'ils ne sont pas prêts à accepter cette surcharge de travail qui peut être très lourde et qu'ils auront très vite fait de déléguer cela... à leurs assistant(e)s, c'est à dire comme maintenant !

Il s'agit donc finalement d'une sorte de transfert de responsabilité des assistant(e)s vers le salariés, à charge pour eux/elles d'assumer une tâche de vérification plutôt que de saisie.

La CGT a demandé de réunir l'espace métier pour analyser avec précision les évolutions potentielles des métiers concernés pour aboutir à une redéfinition des métiers voire des reconversions nécessaires à mettre en place si besoin.

Le régime au forfait est conservé dans le projet mais un doute plane sur sa pérennité à plus long terme car les applications qui prennent en charge

ce type de régime sont de plus en plus rares sur le marché.

A noter que malgré la numérisation des factures pour engager la liquidation des frais, les factures papier devront toujours faire l'objet d'une transmission aux services comptables, c'est une obligation légale.

L'objectif de déploiement est prévu pour fin 2017. Des sites pilotes doivent être choisis, la direction envisageant de choisir des groupes de salariés test, par profession par exemple.

L'IC-CHSCT va être saisie sur le dossier et va de se pencher sur les conséquences sur les conditions de travail des salariés, gestionnaires des frais de mission et salariés lambda concernés par l'utilisation de l'application Concur.

Coté CCE, la commission Nouvelles Technologies va elle aussi se saisir de ce dossier majeur.

Info 2015, phase 2

Le désaccord est toujours le même sur le projet Info 2015. Même si la fusion des services politiques est différée de quelques mois (juillet 2017), la direction persiste dans son projet qui comporte 4 phases et devrait s'achever en 2018.

Le déménagement des services est maintenu et ne donnera pas lieu à nouvelle consultation de même que les autres mouvements: édition, documentation, vidéothèque, infographie, etc.

En cohérence avec les avis négatifs du CHSCT et du CE du Siège, les élus du CCE de FTV ont rendu un avis négatif sur la phase 2 d'Info 2015.

Le rapport Cedaet pour le CHSCT a mis en évidence les risques pour les personnels à la lumière de la phase 1 : intensification de la charge de travail, amplitudes horaires, comportements managériaux.

Les élus ont relayé le malaise des personnels concernés.

Formation professionnelle

Le président fait le compte-rendu de la commission qui s'est réunie le 21 septembre 2016. ([Lire le compte-rendu](#))

En préambule il questionne la direction sur le nouveau calendrier de consultation prévu par la Loi Rebsamen, en particulier la consultation sur les orientations stratégiques qui devrait porter non seulement sur la formation mais aussi sur la GPEC (Gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences). La direction répond qu'en l'absence de décrets d'application, elle continue d'appliquer les obligations antérieures à la Loi...

Elle annonce aussi qu'une négociation sur la GPEC et la formation sera ouverte en novembre.

Concernant le bilan du plan de formation au 30 juin 2016, les chiffres de réalisation du plan sont tous en hausse par rapport à ceux de 2015 mais un gros point noir tempère ces bons résultats.

L'impact d'une formation « hors plan » (non prévue au plan) dite DOIR (Dynamiser l'offre d'information régionale) ou « caravaning » qui a grevé les plans régionaux à un niveau rarement atteint.

Dans certains pôles les plans de formation ont été quasiment gelés en avril, entraînant l'annulation d'un grand nombre de formations prévues en 2016 et pour lesquelles les salarié-e-s concerné-e-s avaient pourtant déjà été sollicité-e-s.

Concernant les orientations générales pour une politique de formation pluriannuelle (2017-2019), la commission souligne qu'au-delà des louables déclarations de bonnes intentions, la difficulté de mettre en place une politique sérieuse de formation « pluriannuelle » sur la base de budgets qui sont eux « annuels ». Ces budgets sont en effet soumis

aux contraintes et donc aux aléas de la construction du budget global de l'entreprise lui-même lié à un financement « administré » et « politique » (à travers la loi de finances) de l'audiovisuel public en général et de France télévisions en particulier.

En conséquence les élus ont émis un avis négatif sur le bilan du plan de formation au 21 septembre 2016 et prennent acte des orientations 2017. Ils seront très attentifs à la manière dont ces orientations se traduiront concrètement dans la construction du plan de formation 2017.

Prochain CCE les 15 et 16 décembre.

D'ici là, vos élu-e-s de la CGT se tiennent à votre disposition.

Paris, le 4 octobre 2016

Compte-rendu au CCE de France Télévisions des réunions 2, 3 et 4 de la CASMOA

Réunions des 13 juillet, 24 août et 26 septembre 2016

Présents à l'une ou l'autre des réunions

Pour la CASMOA – Rafaèle BOURGIER, Marc CHAUVELOT, Jean-Louis CROCI, Jean-Hervé GUILCHER, Fernando MALVERDE, Véronique MARCHAND, Pierre MOUCHEL, Marie-Pierre SAMITIER, Jean-Michel SEYBALD et Eric VIAL.

Invités salariés – 13 juillet : Simon GOURMELLET et Julie RASPLUS (FTV Info), Philippe GOLDMANN (montage France 2) – 26 septembre : Claire BAUDEAN (Radio-France, journaliste à France info), Lionel THOMPSON (élu au CA de Radio France).

Pour la direction – Samuel BIGNON, DRH du secteur fabrication, Germain DAGOGNET, directeur délégué de franceinfo pour France Télévisions, Stéphane DUBUN, directeur de franceinfo édition TV, Yves DUMOND, directeur des opérations, Cécile LEFEVRE, DRH du siège, Jean-Marc PHILBERT, directeur de la fabrication et des technologies, Laurent TOLAZZI, DRH information et sports et Thibaud VUITTON, rédacteur en chef de franceinfo édition numérique.

Invité direction – Laurent GUIMIER, directeur délégué de franceinfo pour Radio-France.

1 – La question de l'articulation entre Télématin et franceinfo	3	La mise à contribution du PC Info	9
2 – la question du montage	4	La question des rythmes de travail	9
3 - Un premier bilan, un mois après le lancement de franceinfo	5	6 – Emploi et recrutements	9
Bilan éditorial.....	5	Direction technique : un tiers des recrutements en interne	10
Audiences	5	Direction de l'information : 60% en interne	10
4 - Les relations avec les partenaires extérieurs et la gouvernance.....	6	Comblement des postes d'origine	10
Les questions liées à la coordination	7	Réponse aux candidats non retenus	10
La question du push et de l'URL	7	Présentateurs : tous les postes comblés	10
L'évolution du site internet	8	Rédacteurs en chef : peu de femmes... 11	
5 - Les organisations en interne.....	8	Chefs d'édition : un métier plus féminin	11
La participation du réseau régional et ultramarin	8	7 – Technique : des questions en suspens 11	
Les permanences de la rédaction nationale	8	8 – Retour sur un lancement	12

La CASMOA s'est réunie à 3 reprises, les 13 juillet, 24 août et 26 septembre 2016. La dernière réunion s'est déroulée un mois après le lancement de l'offre d'information en continu, d'abord sur le web le 24 août, le 29 août sur l'antenne radio, puis le 1^{er} septembre sur la TNT.

Un mois après le lancement, les membres de la commission font un constat partagé que *franceinfo* a créé quelque chose de nouveau à l'antenne, un objet pour le moins insolite, qui va néanmoins nécessiter bon nombre d'ajustements dans tous les domaines (forme, fond, process, organisations du travail, etc.). C'est là tout l'objet de la CASMOA qui va désormais, non plus étudier un projet décrit sur le papier, mais bien « analyser » et « ajuster » en partant d'un existant.

La démarche de la CASMOA s'est trouvée confirmée et renforcée, par la signature d'un accord majoritaire, le 20 septembre dernier. Cette signature faisait suite au jugement du TGI de Paris, imposant à France Télévisions d'obtenir un accord pour mettre en place les métiers et compétences complémentaires de l'offre d'info en continu.

Le choix retenu prévoit une démarche expérimentale et participative à durée déterminée, strictement limitée à l'offre d'info en continu, supervisée par la CASMOA (avec l'aide de l'ANACT) pendant sa durée de vie, soit jusqu'au 31 décembre 2017. Au terme de cette période qui aura vu se réunir des groupes de travail composés des salariés concernés, une négociation en bonne et due forme pourra être ouverte pour inscrire dans l'accord collectif, sur la base du consensus obtenu, les métiers et compétences complémentaires propres à l'offre d'info en continu.

La CGT a assorti sa signature de 10 demandes pour lesquelles elle souhaite obtenir un engagement de la direction :

1. L'engagement sur le maintien des effectifs de montage de Télématin jusqu'au 31 décembre 2016, afin de définir, à l'issue des groupes de travail, le modèle d'organisation à retenir.

→ *Lors de la réunion du 26 septembre, Germain Dagognet a réaffirmé cet engagement.*

2. Qu'à l'issue de chaque réunion de la CASMOA, la direction établisse et transmette un relevé de décisions qui aura valeur d'engagement.

→ *La réponse du représentant des ressources humaines, Laurent Tolazzi, devant la CASMOA a laissé craindre que les délais de transmission de ces relevés puissent s'éterniser. Nous demandons que ces relevés puissent être produits dans les mêmes délais que le compte-rendu du président de la commission.*

3. Que soit expertisée la qualité et la fluidité de l'image et du son, ainsi que les incidences sur les professions concernées (OPV, OPS).

→ *Selon la direction un groupe de travail sur le sujet a été mis en place.*

4. Que soient examinées les conditions de travail et les amplitudes horaires des salariés de l'offre d'info en continu, en lien avec le CHSCT.

→ La question de la légitimité du forfait jour pour une organisation du travail postée de type "desk" est posée.

5. Que la CASMOA soit élargie aux partenaires extérieurs de *franceinfo*.

→ *Germain Dagognet a répondu à la commission qu'elle était libre d'inviter qui elle voulait, mais que la direction ne souhaitait pas créer une instance qui pourrait laisser croire à l'émergence d'une société commune de l'audiovisuel public.*

6. Que soit définie et encadrée la reconnaissance des compétences éditoriales des monteurs.

→ *La direction a semblé intéressée par la proposition mais sans se prononcer plus avant.*

7. Que l'examen de la question du montage et de l'assemblage à *franceinfo* soit engagée au plus vite en associant les personnels concernés.

→ *Une première réunion de cadrage du comité de pilotage est d'ores et déjà planifiée avec l'ANACT. Les appels à candidature pour constituer le groupe de travail devraient s'ensuivre.*

8. Que les compétences complémentaires des journalistes sur *franceinfo* s'exercent sur la base du volontariat.

9. Que soit présenté un plan de formation adapté pour l'exercice des fonctions au sein de *franceinfo*.

10. Qu'une solution soit trouvée pour permettre aux publics des outremer de recevoir *franceinfo* sur la TNT.

→ *La direction a rappelé les limites de ses compétences sur le sujet. Le canal 27 étant préempté par la diffusion de France 24 dans les outremer, la question est renvoyée à des études techniques complémentaires.*

1 – La question de l'articulation entre *Télématin* et *franceinfo*

Cette question a fait l'objet d'un premier groupe de travail, sous l'égide de l'ANACT (agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail)¹. Le groupe a été constitué dans le courant du mois d'août. Il s'est réuni à 3 reprises, après le démarrage de *franceinfo* sur la TNT².

Lors de la CASMOA de juillet, la direction avait accepté d'infléchir son projet, afin de permettre que le travail sous l'égide de l'ANACT se fasse le plus sereinement possible pendant la période de lancement de *franceinfo*.

Principe retenu : au lieu de faire fabriquer, comme elle l'avait imaginé, les sujets de *Télématin* par les deskeurs de *franceinfo*, la direction acceptait de maintenir le process classique de *Télématin* pendant les 2 mois du lancement. Les sujets seraient donc montés avec les monteurs de l'édition de France 2 jusqu'au 31 octobre 2016.

¹ La méthode préconisée par l'ANACT est celle d'un comité de pilotage paritaire (4 représentants de

² Voir annexe : synthèse des recommandations du groupe de travail.

Lors de la négociation de l'accord du 20 septembre, la direction a accepté de rallonger ce délai jusqu'au 31 décembre 2016.

En termes de planification, engagement est pris de conserver, jusqu'au 31 décembre, 6 vacations de montage sur *Télématin* afin de donner le temps aux groupes de travail³ de se réunir et d'évaluer les nouveaux fonctionnements.

Les membres de la commission ont eu à déplorer plusieurs écarts de la direction par rapport à ce principe :

Dès le mois d'août, des sujets montés par les deskeurs de *franceinfo* ont été diffusés sur l'antenne de France 2, ce qui allait à l'encontre des engagements. Germain Dagognet a mis en avant la nécessité de « tester les tuyaux ». Pour les membres de la commission, la chaîne premium ne peut servir aux expérimentations de la chaîne info. Les process peuvent se tester à blanc, sans diffusion sur l'antenne réelle. Une telle approche revient à parasiter la démarche des groupes de travail et à générer de la tension. Dans les faits nombre de ces sujets ont été refusés par les chefs d'édition de *Télématin* pour des raisons qualitatives ; ils ont dû être refaits avec des monteurs, on a donc perdu en efficacité.

Après le lancement en septembre, il est apparu que 2 des 6 monteurs étaient affectés aux modules de *franceinfo*, ce qui, là non plus, ne correspond pas à ce qui était prévu.

Les membres de la commission rappellent les engagements pris par la direction et la nécessité de maintenir, le temps des discussions au sein des groupes de travail, les effectifs affectés à la fabrication de *Télématin*.

Pour les représentants du personnel il n'est pas question d'accepter que les monteurs de *Télématin* soient mis en sous-activité par un transfert de charge. Il n'est pas non plus question que la qualité de cette édition emblématique de l'antenne de France 2 puisse être affectée. Nous rappelons que *Télématin* est le fer de lance publicitaire de France 2, représentant 21% de son chiffre d'affaires publicitaire.

2 – la question du montage

Dès le mois de juillet, le comité de pilotage s'est accordé sur la nécessité de lancer un second groupe de travail sur la question du montage. Cette question est apparue comme sous-jacente dans les discussions du groupe de travail autour de *Télématin*. Certains estiment même qu'elle a « pollué » les débats. Elle nécessite un traitement en soi, afin d'étudier les différents cas de figure et le rôle de chacun. Au sein de la chaîne info, 4 situations théoriques se côtoient :

- le journaliste monte avec un monteur dans une salle de montage
- le deskeur monte seul sur Dalet

³ Voir annexe : comptes rendus des comités de pilotage.

- le monteur monte seul dans une salle de montage sous la supervision d'un rédacteur en chef
- l'assistant monte des off sur Dalet.

Ces cas de figure ont besoin d'être discutés, jaugés, comparés, entre les professionnels concernés afin de faire évoluer le projet vers l'organisation la plus adaptée.

Les membres de la commission rappellent que les travaux de ce groupe de travail devront être circonscrits à *franceinfo*, conformément à l'accord du 20 septembre. Lors de la CASMOA du 26 septembre, M. Tolazzi entendait y intégrer la fabrication de modules par le service des sports. Ceci ne correspond en aucun cas à ce qui a été défini. Nous rappelons ici que la direction s'est engagée à ce que les services qui collaborent à *franceinfo* mais ne sont pas dans son périmètre travaillent dans les conditions classiques du « premium ».

3 - Un premier bilan, un mois après le lancement de franceinfo

Bilan éditorial

Sur la forme, les membres de la commission ont salué l'originalité et le côté assez moderne de la mise en image, du ton et de l'habillage de l'offre de flux.

Sur le fond, le bilan est plus nuancé. Les journaux télévisés sont perçus comme peu informatifs et répétitifs d'une édition à l'autre. A plus forte raison quand on les compare aux rappels de titres de Radio France, avec lesquels ils voisinent.

Sentiment général d'un manque de séquences d'images.

Côté décryptage, le pari n'est pas encore gagné. Certains modules présentent une vraie plus-value en termes de contenu, d'écriture et de créativité (« *Data gueule* », « *Draw my news* », modules de l'INA notamment), mais la palette est assez hétérogène, les formats sont très courts et on n'a pas vraiment le sentiment d'être allé en profondeur dans les sujets.

La direction dit avoir elle-même identifié un certain nombre de ces critiques et dit réfléchir à une amélioration des JT, voire à une possible réduction du nombre de rappels de titres de Radio France.

Audiences

franceinfo ne dispose pas de la même mesure d'audience que les autres chaînes, ou en tout cas le contrat ne permet pas de rendre publics les chiffres.

L'offre serait cependant en passe de rattraper LCI (qui fait 0,4% d'audience), mais serait encore loin d'I-Télé (1%) ou de BFMTV (2%). Stéphane Dubun se dit satisfait du résultat.

Cette audience ne serait pas prise aux autres chaînes d'info, mais serait une « niche d'audience ».

Sur la matinale, *franceinfo* fait plus de 2 fois l'audience de LCI, ce qui amène la direction à s'interroger sur le possible lancement d'une tranche rouge supplémentaire, susceptible de

stimuler l'audience (un 12-14 ou un 12-15). Une telle hypothèse est en cours de chiffrage. Elle pourrait coûter une dizaine d'ETP, nous dit M. Dubun.

En audience cumulée, c'est à dire les personnes ayant regardé la chaîne au moins 10 secondes, la direction avance le chiffre de 10,5 millions de téléspectateurs.

Le lancement de la nouvelle plateforme numérique rencontre aussi un succès en termes de téléchargement des applis : 11 000 téléchargements – devant Twitter – et 30 000 mises à jour quotidiennes.

En fréquentation, on atteint 1,8 M de pages vues, en augmentation de 30% depuis le 24 août. *franceinfo* est légèrement devant LCI, BFM et I-Télé, mais encore loin du *Monde* ou du *Figaro* qui flirtent avec les 6 M.

4 - Les relations avec les partenaires extérieurs et la gouvernance

5 conventions ont été signées avec les partenaires extérieurs : 3 avec Radio France, une avec France Média Monde et une avec l'INA. Elles ont été présentées au Conseil d'administration du 13 juillet, mais elles n'ont pas été communiquées aux membres de la CASMOA.

La relation avec Radio France fait l'objet à elle-seule de 3 conventions bilatérales, deux qui se recoupent sur la structure et sur la gouvernance, la 3^e sur la marque France info, choisie pour l'offre publique d'information : la marque reste la propriété de Radio France, mais un accord de licence sécurise l'utilisation de la marque par France Télévisions. La convention prévoit des pénalités financières de dédit très importantes – donc dissuasives – si l'un ou l'autre des partenaires souhaite se retirer.

Reste en suspens la question de la portée de la licence, à laquelle la direction n'a pas été en mesure de répondre : pour quelles utilisations ? Cela concerne-t-il uniquement la chaîne, la radio et le numérique ou cela va-t-il jusqu'aux produits dérivés ?

Les conventions relatives à la structure et à la gouvernance prévoient les instances de gouvernance : comité de partenaires, comité de pilotage paritaire, comité numérique paritaire hebdomadaire.

Germain DAGOGNET est directeur de l'instance de coordination. Laurent GUIMIER (Radio France) est son adjoint. Il s'agit de postes d'une durée d'un an renouvelable. Des postes qui sont voués à disparaître à terme, puisqu'ils ont pour vocation de gérer le démarrage de l'offre publique d'information.

Un directeur pour chacune des structures de l'OPI :

Célia MERIGUET (FTV info) : franceinfo édition numérique

Stéphane DUBUN (France télévisions) : franceinfo édition TV

Eric KERVEDEC (Radio France) : franceinfo édition radio

La négociation avec Radio France a été longue et a longtemps achoppé sur les questions de responsabilité éditoriale.

La responsabilité éditoriale globale de *franceinfo* – 24h/24 – est confiée à Delphine ERNOTTE.

Cette responsabilité est partagée, de minuit à 6h du matin avec Marie-Christine SARAGOSSE, puisque *franceinfo* se contente de diffuser le signal de France 24.

Pour le numérique, la responsabilité éditoriale est fléchée, en fonction de l'origine de l'élément (Mathieu GALLET pour les contenus en provenance de Radio France, Marie-Christine SARAGOSSE pour les contenus en provenance de France 24, Delphine ERNOTTE pour ceux de France Télévisions, Laurent VALLET pour l'INA).

Enfin, les conventions comportent une valorisation financière de la participation des uns et des autres, valorisation qualifiée d'un peu « artistique » par la direction, car très difficile à évaluer.

Les questions liées à la coordination

La coordination en temps réel se fait par un réseau d'ordres dédié – un « drake » – mais ce réseau a mis des semaines à être opérationnel. Il ne l'est que depuis la semaine du 20 septembre. Selon la direction, le retard est imputable à Radio France.

Le réseau relie entre eux les rédacteurs en chef radio, télé et numérique.

Le « drake » n'était pas encore en service au moment de la « fausse prise d'otage » à Paris annoncée par l'antenne télé, mais pas par la radio. Interrogée à ce sujet la direction a répondu qu'il s'agissait d'une information tout à fait officielle, transmise par les autorités. Laurent Guimier a même ajouté que le fait que la radio France Info n'ait pas relayé l'info était l'illustration d'un dysfonctionnement ; elle aurait dû le faire.

On peut cependant penser que si la coordination avait été efficace, le même choix aurait été fait sur les deux antennes.

Selon Laurent Guimier, globalement la coordination fonctionne : « il y a 95% des infos que nous partageons et qui sont validées ensemble ».

La question du push et de l'URL

Jusqu'ici, chacune des rédactions numériques (FTV info d'un côté, L'Agence de Radio France de l'autre) émettait ses alertes info sur les réseaux sociaux et les mobiles, chacune voulant conserver sa capacité à le faire.

Finalement c'est Francetv Info qui a obtenu d'avoir la maîtrise de l'ensemble des push de l'offre *franceinfo*. En parallèle, l'Agence de Radio France est chargée du déroulant défilant en bas de l'écran de l'offre linéaire.

Avantage de la formule, selon Germain Dagognet : ça a permis à FTV d'économiser 3 ETP dédiés à cette activité. En réalité, il s'agit aussi du fruit de la négociation et d'un partage « diplomatique » des responsabilités éditoriales entre les rédactions de France Télévisions et de Radio France.

Côté URL, si le site internet porte la marque *franceinfo*, son url principale reste dans un premier temps celle de www.francetvinfo.fr, afin de capitaliser sur le succès de la plateforme de France Télévisions, 6^e site d'information français avant le lancement de la nouvelle offre.

Selon la direction, modifier cette URL aurait exposé le site au risque d'une perte d'un tiers de son audience.

A terme, l'idée serait d'organiser la migration vers une URL unique *franceinfo*, mais cela ne se fera pas avant 2017 et devra être préparé.

L'évolution du site internet

Le nouveau site internet a été mis en ligne dès le 24 août, donc bien avant l'offre en linéaire.

Il a été refondu par FTVEN, avec l'aide de prestataires extérieurs. La structure de l'architecture a été renforcée, de manière à limiter les bugs et permettre le renforcement de la vidéo.

Une seconde version est déjà prévue pour janvier 2017. La direction annonce une évolution tous les 3 mois.

La direction dit réfléchir à l'introduction de formats plus longs (documentaires, etc.) dans une version ultérieure, par exemple sur le week-end.

Côté applis mobiles, il n'était pas possible de fusionner l'appli *franceinfo* et l'appli *Francetvinfo*, c'est donc l'appli *Francetvinfo* qui a été mise à jour. Celle de Radio France a disparu. Ses 225 000 abonnés en ont été informés.

5 - Les organisations en interne

La participation du réseau régional et ultramarin

La réflexion n'a pas encore commencé. Ce point doit faire l'objet d'une info/consult ultérieure. Les membres de la commission ont rappelé qu'il allait falloir accélérer, car cela doit être en phase avec l'info/consult sur la réorganisation de France 3.

A défaut de formalisation de cette participation, il y a fort à parier que les régions seront mises à contribution pour fournir des rushes, assurer des directs en cas d'actualité, etc. Germain Dagognet a beau assurer que les éditions régionales resteront l'objectif prioritaire pour les journalistes du réseau, la participation à *franceinfo* ne doit pas aboutir à un empilement des tâches et à une augmentation de la pression sur les équipes. Selon le directeur délégué à l'information, en cas de « breaking news », *franceinfo* choisira plutôt d'envoyer une équipe sur place.

Les permanences de la rédaction nationale

Sur le papier, l'offre publique d'info devait bénéficier chaque jour d'une mise à disposition de 8 journalistes de la rédaction nationale (une personne par service + 2 JRI, un de France 2

et un de France 3) pour participer à l'atelier des modules ou exceptionnellement à un besoin de direct.

Ces permanences font l'objet d'une planification obligatoire, à la semaine. Une obligation très mal ressentie par une partie des salarié-e-s de la rédaction nationale de France 3.

Pour les JRI, quelle que soit leur organisation du travail (forfait jours ou décompte horaire). Pendant leur mise à disposition de l'offre d'info en continu, ils conserveront leur organisation du travail originelle.

Ces mises à disposition des services ne feront pas l'objet d'un remplacement. Il s'agit purement et simplement d'un redéploiement tournant de la rédaction nationale vers *franceinfo*.

La direction réfute qu'il s'agisse de mobilité obligatoire. Selon M. Dagognet, *franceinfo* n'est rien d'autre qu'une édition supplémentaire pour les journalistes de la rédaction nationale.

La mise à contribution du PC Info

Contrairement à ce qui avait été initialement annoncé par la direction en CE du siège, le PC Info est fortement mis à contribution. La direction a donc modifié les organisations par la création d'une nouvelle vacation quotidienne (2,5 ETP), afin de renforcer les potentiels du matin et du soir. La direction est restée assez floue sur la mise en consultation des postes.

Plus largement, la commission devra s'intéresser à l'impact de *franceinfo* sur la charge de travail d'un certain nombre de services (IV3, vidéothèque, etc.).

La question des rythmes de travail

Une des préconisations du groupe de travail sur Télématin porte sur la planification des journalistes deskeurs. Il est demandé qu'elle ne dépasse pas 3 semaines d'affilée en desk, car le travail suscite une grande fatigue.

Les membres de la CASMOA vont même plus loin en réaffirmant que le choix du forfait jours pour cette population en contradiction avec la réalité de leur travail, majoritairement posté. Au contraire, d'autres choix d'organisation du travail pourraient être faits, par exemple la semaine de 4 jours, qui permet de mieux préserver l'articulation entre la vie professionnelle et la vie personnelle.

6 – Emploi et recrutements

Les recrutements sont quasiment terminés pour la direction technique-fabrication. Il reste 24 postes à pourvoir :

- 9 journalistes spécialisés chaîne info (deskeurs)
- 3 journalistes spécialisés numérique
- 5 infographistes
- 3 monteurs
- 2 cadres de production
- 1 chef de projet technologie
- 1 adjoint au responsable d'exploitation.

Direction technique : un tiers des recrutements en interne

Sur les 63 postes à pourvoir, 61 ont été pourvus (40 par recrutements externes, 21 en interne).

45 hommes et 16 femmes.

En interne, 46 personnes s'étaient portées candidates sur 54 postes.

Direction de l'information : 60% en interne

Sur 110 postes, 81 ont été pourvus à ce stade (41 en externe, 40 en interne).

Sur les 29 postes encore à pourvoir, 27 le seront en interne.

La photographie devrait donc être 43 en externe et 67 en interne.

Cécile Lefevre affirmait en juillet que, s'il n'y avait pas, dans les candidats internes, suffisamment de compétences, « on enverra des gens en reconversion ». Ce sera le cas, a priori, pour 4 postes de deskeurs.

Sur les 40 postes pourvus en interne, 18 candidats sont issus du siège, 17 de France 3 et 5 des outre-mers (Outre-Mer 1^{ère} ou France Ô).

Comblement des postes d'origine

La direction dit avoir déjà identifié des postes qui ne seraient pas remplacés. Elle en compte 9 a priori. Il s'agit par exemple du poste de Louis Laforge ou de celui de Laurent Bignolas.

Mme Lefevre a annoncé lors de la réunion du 24 août qu'elle allait préparer une cartographie des emplois avec l'origine des collaborateurs recrutés sur *franceinfo*. Les postes laissés vacants sont pour l'instant « stockés », la direction veut se laisser un délai de réflexion. Dans certains cas, les postes peuvent être directement mis en consultation, dans d'autres ils peuvent faire l'objet de remplacement par des CDD. Pour la commission, la situation de l'emploi doit faire l'objet d'une présentation devant les instances compétentes des établissements concernés.

La direction souhaite proposer à certains candidats malheureux de la chaîne info, d'aller combler les postes laissés vacants par ceux qui ont été retenus. La réflexion est notamment en cours pour les postes de chefs d'édition.

Réponse aux candidats non retenus

La direction a affirmé en juillet que tous les candidats recevraient une réponse à leur candidature. Cela n'a pas pu se faire avant, car la DRH a fait face à un « travail titanesque » pour les recrutements, selon Mme Lefevre.

Elle a ajouté par ailleurs que les candidats en interne recevraient même une réponse individualisée et argumentée sur les raisons du refus.

Présentateurs : tous les postes comblés

La direction dit avoir respecté une parité exacte pour les recrutements. Et avoir veillé au respect de la diversité.

3 anchorwomen et anchormen :

6h-9h : Laurent BIGNOLAS (France Ô)

18h-20h : Louis LAFORGE (France 3)

21h30-minuit : Myriam BOUNAFAA (France 3 « le Monde de Jamy ». Ex BFMTV, TF1)

Les présentatrices et présentateurs des JT :

Camille BOUDIN-GRENU (France 3 rédaction nationale)

Karine BASTE-REGIS (Martinique 1^{ère})

Sorya KHALDOUN (France 3 Lyon)

Clémence DE LA BAUME (France 2 service société)

Djamel MAZI (iTélé)

Julien BENEDETTO (France 2)

Christophe GASCARD (TF1).

Le week-end, plusieurs « deskeurs », qui ont développé une expérience de présentation en région, présentent les journaux.

Rédacteurs en chef : peu de femmes

Gros déséquilibre en revanche chez les rédacteurs en chef où on compte seulement 2 femmes pour 6 hommes. Germain Dagognet dit avoir essuyé des refus de la part des femmes.

5 candidats sont issus de l'interne, 2 sont des recrutements externes.

- Daniel GRILLON (RFI)
- Julien PAIN (France 24)
- Stéphane BREITNER (France 2 société/culture)
- Céline COURATIN (BFMTV)
- Malik BELLEILI (France 3 Lille)
- Nicolas LUISET (France 3 Ile-de-France)
- Franck BERRUYER (France 3 société/culture)
- Pascale MANZAGOL (rédaction nationale de France 3).

Chefs d'édition : un métier plus féminin

Au total, il y aura 7 femmes pour 4 hommes. 7 candidats sont issus de l'interne, pour l'essentiel du réseau de France 3, et 4 de l'externe.

7 – Technique : des questions en suspens

Le déploiement technique de *franceinfo* s'est fait en un temps record. La direction dresse un « bilan positif » du lancement. Elle estime que la stabilité du système est « correcte », mais qu'il faut encore résoudre des bugs entre le système rédactionnel et l'automate de diffusion.

Les membres de la commission ont insisté sur la question du son, dont le rendu est assez erratique. Jean-Marc Philbert répond qu'un plan précis a été mis au point :

- concernant l'habillage musical, Jean-Michel Jarre a relivré les éléments à la norme européenne obligatoire RT128, qui permet un positionnement médian du volume sonore.

- des procédures ont été mises en place pour l'enregistrement des commentaires des journalistes ou pour la fabrication des météo, mais il faut le temps que les salariés les maîtrisent.
- En parallèle, un travail d'ajustement des niveaux est mené en aval, via des traitements électroniques en régie. Le travail d'homogénéisation de la couleur du son est menée avec les différents partenaires ; cette « couleur sonore » de la chaîne est testée auprès d'un public choisi.

La question du son préoccupe également Radio France pour ses titres. Le studio où ils sont filmés dispose d'une mauvaise acoustique. Elle s'entend plus encore à la radio qu'à la télé. Autres aspects du « chantier titres » de Radio France, selon M. Guimier, la nécessité d'enrichir le visuel (images et texte) pendant les titres et la question de l'éclairage de cette captation. Seul point à avoir été réglé à ce jour, le prompteur dont le positionnement attire le regard des présentateurs vers le bas.

Le groupe de travail Télématin a par ailleurs pointé du doigt le temps de transfert des sujets entre le système de franceinfo et celui de la rédaction nationale. La direction technique répond qu'il ne s'agit pas d'un problème de dimensionnement des réseaux, mais plutôt de la capacité du serveur sur laquelle elle travaille avec le fournisseur. Dans le même temps, la préconisation est d'éviter les engorgements du système aux heures de pointe, en envoyant les sujets « froids » à d'autres moments.

A la question de la diffusion de franceinfo dans les outre-mer, il semble qu'elle soit possible dans certains bassins, mais pas partout. La direction technique répond que cela nécessite des études techniques complémentaires. A Saint-Pierre et Miquelon, cela impliquerait une modification du multiplexe, mais la direction technique ne dispose pas des « ressources » nécessaires pour mener ce travail dans l'immédiat.

Quid enfin du mur de protection érigé devant l'atrium. En juillet, Delphine Ernotte évoquait un mur de béton de 3m, éventuellement décoré par des artistes. Pour le moment il s'agit plutôt d'une palissade en métal. Est-ce là la configuration définitive ?

8 – Retour sur un lancement

Avant le lancement de l'offre linéaire sur la TNT, le 1^{er} septembre, des répétitions se sont déroulées tout au long du mois d'août et même dès le 27 juillet. La montée en puissance s'est ensuite faite de manière très progressive, à raison d'une heure de répétition matin et soir, puis 3h matin et soir.

Selon Germain Dagognet, il a fallu surmonter de nombreuses difficultés, liées à la complexité du fonctionnement et des outils, et à l'hétérogénéité de profil et de niveau des utilisateurs. Le mois d'août a été ponctué de nombreux bugs « erratiques et aléatoires », ce qui a obligé à « peigner l'ensemble ».

Ces répétitions ont donné l'occasion de faire des duplex « à blanc » avec plusieurs antennes régionales, Marseille, Limoges et Rennes notamment. Germain Dagognet dit avoir « senti qu'il y avait une bonne volonté et une envie en région ».

L'habillage musical élaboré par Jean-Michel Jarre est qualifié par M. Dagonnet de « harmonique et esthétique » et « pas anxiogène ». Il a d'abord été produit par les sampleurs de Jean-Michel Jarre mais vient d'être ré-enregistré dans le courant du mois de septembre par l'orchestre de Radio France et devrait donc changer de tonalité.

Pour la commission,
Jean-Hervé Guilcher
27 septembre 2016

Annexe 1

CASMOA du 26 septembre 2016

Restitution des travaux du groupe de travail Télématin/franceinfo

Le groupe de travail était constitué de 7 personnes qui se sont portées volontaires et dont les candidatures ont été validées par le comité de pilotage du 24 août :

4 monteurs de Télématin

1 responsable d'édition de Télématin

1 présentatrice de franceinfo

1 rédacteur en chef de franceinfo

+ une intervention ponctuelle d'une deskeuse de franceinfo

Ils se sont réunis à 3 reprises, les 7, 14 et 21 septembre.

La rapporteuse du groupe, Nathalie Anton, monteuse à France 2 estime que les 6 corps de métiers représentés étaient insuffisants. De même 3 jours de réunions ont été insuffisants pour parvenir à des recommandations.

Le groupe a travaillé sur les tranches d'information « hors anchormen » et hors week-end.

Il a préalablement listé toutes les activités de Télématin et de franceinfo. Il a ensuite répertorié tout ce qui avait changé, ce qui fonctionnait et ce qui ne fonctionnait pas. Enfin il a abouti à une liste de 24 recommandations allant de la conférence de rédaction à la conférence critique, en passant par la fabrication des desks, des sujets, sur la fabrication en desk, la fabrication des sujets.

Les débuts ont été assez tendus, voire houleux, avant de parvenir à un dialogue « hyper-constructif », selon la rapporteuse.

Les recommandations portent sur l'organisation (horaires, planification, amélioration de la communication et du partage d'information), sur un certain nombre d'améliorations techniques à apporter, mais aussi sur la volonté des deux éditions de conserver ou de développer leur identité propre.

Ce qui est mis en évidence, c'est la logique propre à chacune des chaînes qui rend peu convaincant le projet initial de fusionner la fabrication des éditions. Le téléspectateur de Franceinfo a une durée d'écoute de 20 minutes, celui de Télé matin regarde l'ensemble de la tranche. Il y a donc une nécessité de renouveler les sujets pour ne pas perdre l'audience déterminante pour la recette publicitaire (21% de l'ensemble de France 2).

Le second aspect est celui du maintien des effectifs de montage que la direction a admis jusqu'au 31 octobre 2016, puis jusqu'au 31 décembre 2016 et qu'il conviendrait d'acter pour l'année 2017. Le représentant de l'ANACT a noté cette difficulté d'appliquer la méthode quand une partie des interlocuteurs ont l'impression d'avoir "le couteau sous la gorge".

**Groupe de travail Télématin/Franceinfo:/Anact
7, 14, 21 septembre 16**

Synthèse des recommandations du groupe

Nature de la recommandation
<p>Avancer l'heure de la conférence commune d'une demi-heure (proposition de la chaîne info). La distribution des sujets ne doit pas intervenir pas au delà de 4h15.</p>
<p>Avoir une personne qui alerte (push) sur les images d'agence : récap sur les contenus présenté à la conf. de rédaction.</p>
<p>Les journalistes de télématin pourraient participer à la conf de rédac.</p>
<p>Lorsqu'on donne une info à la palette graphique, qui a deux fonds (charte graphique spécifique à chaîne), elle envoie à la chaîne correspondante le fond approprié.</p>
<p>Elargir cette réflexion (palette graphique et PPI) à la fabrication des sujets. Ce qui peut supposer des moyens de montage appropriés.</p>
<p>Donner aux monteurs une lisibilité sur les conducteurs respectifs.</p>
<p>Une permanence de la part des services EVN/EVS (nuit) plus soutenue dans la préparation des journaux (plus enregistrement matchs sportifs).</p>
<p>Amélioration des usages des outils d'info (mail, téléphone). Mise en place d'un annuaire commun dans les deux chaînes. Installation de lutins dans toutes les salles de montage et dans les deux rédacs.</p>

<p>Le filtre (fact checking) utilisé par Franceinfo.fr pourrait être mieux exploité (les vidéos) par nous. Et d'ailleurs, pour mieux récupérer les sujets de Franceinfo.fr, ouverture du PCAT plus tôt, à 4h30 .</p>
<p>Avoir un seul envoi pour les sujets de Télématin et Franceinfo : avec peut-être un habillage neutre ... (sachant que le process sur ce plan est plus compliqué et implique plus de personnes à télématin).</p>
<p>La planification des journalistes deskers ne doit pas excéder trois semaines de suite.</p>
<p>La lumière sur le plateau est violente (certains viennent avec des lunettes de soleil): il serait utile de tamiser.</p>
<p>Les essais de son sont parfois très violents : voir le problème avec les ergonomes.</p>
<p>Pour les journalistes et chroniqueurs qui interviennent alternativement sur les deux antennes, avoir des micros tables ou garder les équipements (micro HF) de chaîne info.</p>
<p>Augmenter le débit dans l'envoi et l'échange des sujets entre Télématin et FranceInfo:.</p>
<p>Instauration d'un groupe de travail pour trouver des solutions techniques : présence nécessaire d'un responsable de la régie (Eric Journoud), un responsable d'édition (Laurent Calvez) pour faire l'interface avec l'informatique pour fluidifier certains fonctionnements :</p> <ul style="list-style-type: none"> • par exemple l'harmonisation des arborescences, même identifiant. • autre exemple : définir le process pour une utilisation de l'infographie

<p>qui respecte les deux identités distinctes franceinfo: et télématin. Uniformisation des outils. (cf Société Omneo, formation sur DALET...)</p> <ul style="list-style-type: none"> • autre exemple pour régler les questions de son : les niveaux préréglés pour le deskeur ne sont pas mis en place. Pourtant Dalet permet ce préréglage. Cette problématique se pose dans les deux sens lors des transferts des sujets. <p>On devrait rajouter dans ces échanges d'autres interlocuteurs, professions périphériques : scripte et gestion des incrustations, l'opérateur synthé, l'assistant d'édition, l'infographiste, OPV...</p>
<p>Il faut que les sujets soient distribués plus tôt aux journalistes de FranceInfo, ceux-ci pourront sortir le sujet télématin plus tôt et ensuite le refaire pour FranceInfo anglé différemment et sous la "forme" "france info".(jusqu'ici en tranche matinale la priorité en fabrication des sujets va à télématin)</p>
<p>Un groupe de réflexion spécifique doit plancher sur l'évolution du métier de monteur.</p> <p>Les BAB (bout à bout) que font les monteurs c'est déjà de l'éditorial. Les monteurs discutent aussi des choix d'interviews.</p> <p>Définir plus précisément les spectres des activités qu'ils font déjà, qu'ils pourraient faire, dans les différentes unités (magazine, actu...). Question de la carte de presse.</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Cahier des charges technique et éditorial des deux chaînes
<ul style="list-style-type: none"> • Communication simple par la direction des objectifs de la nouvelle organisation, clarifier le cadre... pour répondre aux inquiétudes.
<ul style="list-style-type: none"> • Maintenir les ressources humaines actuelles si on souhaite garder ce fonctionnement correct.
<ul style="list-style-type: none"> • Réfléchir à l'identité commune : qu'est-ce qui la caractérise ? Des notions comme « être malin » ? « Capacité de saisir des opportunités » ? « Cuisine commune mais des resto différents » ? Un collectif c'est : des ressources partagées, des pouvoirs partagés, des compétences (parcours) communes, des objectifs communs, des modes de reconnaissance et de valorisation (récompenses...).
<ul style="list-style-type: none"> • Les critères de progression et de passage des entretiens doivent être plus clairs pour tous.
<ul style="list-style-type: none"> • Visibilité sur les parcours métiers, suivi individuel... une DRH impliquée sur les deux chaînes (bilan de carrière...)

Pour créer une identité commune

La chaîne a été créée très rapidement ; Des nouveaux arrivent encore et on ne se connaît pas ; Il faut du temps pour se connaître.

La conception sur ce qu'est la qualité du travail est-elle la même de part et d'autre ?

La relation entre les équipes ne se réduit pas à une relation client fournisseur ! Le fait de faire partie d'une même maison et devoir coopérer fait de nous des collègues inscrits dans des rapports professionnels. Il faut parvenir à générer de l'entraide, plutôt que de la rivalité. On peut être fier du travail que l'on fait ensemble. Ce qui suppose de l'intercompréhension, la connaissance des métiers de l'autre. tout cela ne se décrète pas, mais se construit, et s'accompagne (au même titre que le technique et l'organisationnel)

Ne faudrait-il pas un coordinateur temporaire pour faciliter les échanges entre les deux équipes ? Un interlocuteur qui régule (en plus du rédacteur en chef...).

La composition de ce groupe est-elle la bonne ? Il a manqué une diversité des corps de métiers de part et d'autre.

Il y a eu une sorte de malentendu de départ sur l'objectif du groupe. La question des effectifs à Télématin s'est souvent posée.

Le chainage des étapes du travail avec l'Anact :

CONCEVOIR



EXPERIMENTER
EVALUER



RECOMMANDER



DECIDER, NEGOCIER



,METTRE EN OEUVRE

Comité de pilotage de l'offre d'info en continu

du 26 juillet 2016

Présent(e)s:

Pour le CCE

Rafaële Bourgier, Marc Chauvelot, Fernando Malverde, Jean Michel Seybald

Pour la direction

Germain Dagognet, Xavier Froissard, Cécile Lefèvre

Pour l'ANACT

Benjamin Stahler (par téléphone)

Vandalisme?

La réunion s'est tenue au Siège le 26 juillet de 10H30 à 12H30. En préambule M.Dagognet évoque des actes de malveillance survenus dans le périmètre de la Chaîne Info. Problèmes de plomberie, panneaux "on air" détériorés, "cordes de pendus" dans des projecteurs, la direction envisage de porter plainte contre ce vandalisme supposé.

Précision sur les conventions

Revenant sur la précédente réunion de la commission d'analyse et d'ajustement (CASMOA), M.Dagognet tient à apporter des précisions sur les 3 conventions qui ont été signées entre France télévisions et Radio France.

- 1- Un contrat de licence de marque
- 2- Un contrat relatif à la chaîne de télévision linéaire
- 3- Un accord relatif aux services numériques non linéaires

Groupe de travail Télématin

Cécile Lefèvre informe le comité de pilotage de la mise en place des 3 réunions du groupe de travail sur la fabrication de Télématin les mercredi 7, 14 et 21 septembre à partir de 10H (dans le prolongement des émissions). Un appel à candidature a été adressé aux salariés intéressés. Pour l'instant seulement 3 candidatures, 1 chef monteur, 1 chef d'édition et 1 présentatrice, ont été enregistrées.

Il s'agit de 3 salariés expérimentés. L'ANACT estime qu'il faudrait une dizaine de membres dans cette commission, en comptant François Brabant et Benjamin Stahler qui co-animeront le groupe de travail.

L'idée est d'avoir une plus grande diversité des métiers qui contribuent à la fabrication mais aussi d'avoir des candidats issus de la future chaîne info, plus

"candidates" selon M.Stahler, "qui poseront des questions nouvelles permettant de dynamiser la réflexion".

Pour tenir compte de la période estivale, l'appel à candidature sera prolongé jusqu'à la mi-août.

La composition du groupe de travail sera finalisée lors de la prochaine réunion du comité de pilotage qui se tiendra dans le prolongement de la commission de suivi (CASMOA) du 24 août. La restitution des groupes de travail aurait lieu le 23 septembre, avant la réunion de la commission de suivi du 26 septembre et le CCE le 28 septembre.

M.Stahler exprime son intention de venir à Télé Matin pour observer les organisations du travail avant les réunions du groupe de travail.

Coordination interne/externe

Les membres du comité sont revenus sur la nécessité d'approfondir la question de la coordination entre les différents partenaires. M.Dagognet reconnaît que le chantier de la coordination à la fois prioritaire et très difficile, y compris en interne. Il porte sur la coordination technique, humaine et éditoriale. Sur la circulation des flux, on est pour le moment en phase diagnostic. Il évoque le travail mené sous l'égide du comité stratégique numérique et qui réunit de façon paritaire l'ensemble des partenaires concernés.

Sans exclure ce travail sur la coordination, Mme Lefèvre le renvoie à la CASMOA. Le Comité évoque le récent rapport parlementaire de M.Beffara qui souligne l'intérêt de la CASMOA de FTV et recommande son extension. *"Des structures communes de dialogue réunissant les représentants du personnel, à l'image de la commission d'analyse, de mise en oeuvre et d'ajustement, mise en place uniquement au sein de France télévisions, doivent se généraliser."*

Planification des journalistes des rédactions

Un débat s'ensuit sur la planification des journalistes des rédactions nationales vers la Chaîne Info. Il s'agit de la contribution des rédactions nationales à la Chaîne Info. La direction conteste le chiffre qui a circulé de 14 jours par an qui seraient dus par journaliste.

M.Dagognet a réuni l'ensemble des chefs de service qui ont fait des propositions de détachements, en tenant compte de la situation de chacun des services.

Les besoins en redéploiement quotidien sont de 6 rédacteurs (6 fois 365) et 2 JRI (2 fois 365).

Le service culture/culture box par exemple, qui ne compte que 7 journalistes à MFTV, ne pourra pas fournir de journalistes le weekend, tout comme le service politique, en raison de sa forte activité les weekend. Mais M.Dagognet le répète: "On ne caste pas, tous les journalistes pourront travailler sur la Chaîne Info."

Situation de l'emploi à mi-juillet

Sur l'emploi, tous les recrutements sont terminés. Le dernier COCA s'est tenu le 22 juillet. Des lettres personnalisées, expliquant les raisons, seront adressées aux candidats qui n'ont pas été retenus.

Sont totalement pourvus les postes de:

- rédacteurs en chef
- responsables d'édition
- présentateurs
- anchorman
- assistant-e-s de production
- planificateur

Restent à pourvoir 23 postes:

- 9 rédacteurs Chaîne Info (deskeurs)
- 3 journalistes spécialisés numériques
- 6 infographistes
- 3 monteurs,
- 2 cadres de production

Les postes de deskeurs n'ont pas été comblés pour répondre à l'engagement de la direction de donner priorité à la mobilité interne. La direction décide donc de combler provisoirement ces postes non pourvus par des CDD et de refaire un appel à candidature après le lancement de la Chaîne Info.

Elle envisage si nécessaire de mettre en place des actions de formation pour ceux qui en auraient besoin. Tous les autres postes seront opérationnels au 1er septembre.

Thèmes de travail

En plus d'un groupe de travail sur la coordination, les membres du comité ont souhaité que le PC Info fasse l'objet d'un groupe de travail, avec l'accompagnement de la Direction de la santé et de la qualité de vie au travail, pour se pencher entre autres sur la gestion des flux et des serveurs, en y intégrant la question des RPS.

Paris, le 26 juillet 2016

Pour le Comité
Marc Chauvelot

Comité de pilotage chaine info 24 août 2016

Présent(e)s :

Rafaèle Bourgier, Marc Chauvelot, Jean-Hervé Guilcher, Jean-Michel Seybald.

Pour la direction:

Germain Dagognet, Cécile Lefevre, Jean-Marc Philbert.

Pour l'ANACT:

Benjamin Stahler

Comité de pilotage

Les travaux commencent par une brève réunion du comité de pilotage qui acte les 7 candidatures pour le premier groupe de travail sur l'organisation du travail pour les éditions d'information de Télématin.

Les candidatures se décomposent comme suit : 4 monteur-se-s, une chef d'édition, une présentatrice, un rédacteur en chef, avec François Brabant et Benjamin Stahler comme co-animateurs. Il est proposé de faire un nouvel appel à candidature du côté de la Chaîne Info afin de mieux croiser les points de vue. Les réunions auront lieu les 7, 14 et 21 septembre.

Un débat s'ensuit sur l'initiative prise par la direction depuis la mi-août de diffuser dans Télématin des sujets fabriqués par les journalistes deskeurs de la Chaîne Info. Cela concerne chaque jour un à deux sujets "tièdes" fabriqués la veille et qui sont diffusés le lendemain.

Pour les représentants salariés du comité de pilotage, cette initiative ne doit pas parasiter le principe adopté d'une réflexion commune jusque fin octobre sur le mode d'organisation retenu. C'est d'ailleurs dans ce cadre que la direction a accepté de maintenir les effectifs de montage pour les éditions du Télématin à 6 vacations par jour jusqu'au 31 octobre. Plus tard dans la journée on apprendra que la direction a décidé de ne maintenir que 4 vacations dédiées au Télématin et de les compléter par 2 vacations de montage de la Chaîne Info, ce qui ne manque pas d'inquiéter le collectif de travail de Télématin.

Pour les représentants du personnel, il n'est pas question d'accepter une mise en sous-activité des monteurs de Télématin ni une mise en concurrence avec les journalistes deskeurs. De plus, l'antenne premium de France 2 ne peut servir à des expérimentations organisationnelles.

Pour M. Dagognet, le projet de la direction est bien de mutualiser à terme la fabrication des éditions d'info de Télématin et la Chaîne Info. "On a besoin de tester les tuyaux" dit-il. Mais prenant l'exemple du séisme en Italie, il affirme que pour gérer les flux d'images qui ne cessent de tomber, la présence d'un monteur est bien indispensable. Pour les représentants du personnel si des tests en réel doivent pouvoir se faire, rien n'empêche que cela se fasse en parallèle, "à blanc", sans aller jusqu'à la diffusion.

Pour le comité,
Marc Chauvelot

Relevé de décisions faisant suite à la réunion du 26 septembre 2016 de la commission d'analyse et suivi de la mise en œuvre et d'ajustement de l'offre d'information en continu.
--

Suite à la réunion du 26 septembre 2016, la direction de France Télévisions décide de :

- Transmettre au CCE dans les meilleurs délais après chaque réunion de la commission d'analyse et suivi de la mise en œuvre et d'ajustement de l'offre d'information en continu, le relevé des décisions qu'elle entend mettre en œuvre.
- Maintenir l'effectif actuel de l'offre de montage de Télématin jusqu'au 31 décembre 2016.
- Etudier la possibilité d'un éclairage progressif du plateau avant la prise d'antenne.
- Etudier les problèmes de fluidité des échanges de sujets et images entre Télématin et France Info
- Etudier la faisabilité technique de fournir aux monteurs l'accès aux conducteurs de Télématin et France Info à l'occasion du déploiement de Dalet Galaxy
- Planifier les journalistes spécialisés chaîne info sur des plages de travail n'excédant pas 3 semaines
- Créer un groupe de travail consacré à l'assemblage/ montage associant notamment des monteurs, des journalistes spécialisés chaîne info, des assistants de production. La prochaine réunion du comité de pilotage de la commission statuera sur les modalités d'organisation et objectifs de ce groupe
- Créer un groupe de travail associant notamment un responsable d'édition, un responsable régie pour traiter de la fluidité des fonctionnements lié à l'arborescence, l'infographie et le son
- Veiller à ce que tous les entretiens annuels et entretiens professionnels des monteurs soient réalisés dans les semaines à venir.

De plus, elle confirme :

- Qu'un groupe de travail en coordination avec Radio France et les autres contributeurs a été créé pour traiter de problèmes techniques notamment de son. Ce groupe s'est réuni le 9 septembre et des mesures d'adaptation ont d'ores et déjà été mises en œuvre.
- Avoir une attention particulière sur la planification, métier par métier. A ce stade, et en dialogue permanent avec les équipes, elle a décidé de renforcer l'équipe de rédaction en chef, et celle des assistants de production.
- Avoir fait en sorte que les sujets Télématin/France Info soient attribués dès 4h00.
- Respecter le principe de préservation des identités visuelles des chaînes, en particulier France 2 et France Info



Compte-rendu de la commission Egalité F/H du CCE France télévisions du 26 septembre 2016

Présents : Annabelle Igier (Présidente), Catherine Reggianini (PNE), Sophie Goubil (PNO), Karl Constable (PSO), Liliane Derand (Réunion), Kialiki Lagikula (Wallis-et-Futuna), Moinahouri Madi Oussenen (Mayotte), Nicolas Suire (Polynésie), Vicianta Zulemaro (Guyane)

Pour la direction : Martine Boucher, Stéphane Chevallier, Jean-Yves Blaise, Elodie Colin, Julie-Anne Evrard

En préalable, la commission a rendu hommage à Marie Jorisse, disparue au mois d'août dernier.

Pour Marie, l'égalité homme/femme était un combat de tous les instants. C'était le combat de sa vie.

Présidente de la commission Egalité du CCE, de son CE du Pôle Sud Ouest, négociatrice de l'accord Egalité de France Télévisions, sa maladie l'avait éloignée de Paris mais elle était alors devenue une ardente commentatrice et militante de l'égalité H/F sur Facebook, avec un joli pseudonyme que seuls ses amis un peu geek connaissaient.

A France télé, Marie était Monteuse. Elle adorait son métier. Et sans nul doute elle aurait adoré apporter sa pierre à ce nouvel édifice de la chaîne tout info. Parce qu'elle avait compris l'importance des réseaux.

Sur les réseaux, Marie luttait là aussi contre les stéréotypes qui gangrèment notre vie et nos écrans.

Sa passion, ses rires, ses colères contre les propos sexistes des commentateurs des Jeux Olympiques sur France télé ou dans certains tracts, sa passion pour les expériences innovantes qu'elle aimait partager, oui, elle va nous manquer.

...

Les élus de la commission ont été par ailleurs choqués d'apprendre qu'aucun représentant de la direction nationale, ni du pôle sud-ouest, ni même son N+1 ne se soit rendu aux obsèques de Marie Jorisse, le 17 août dernier.

...

La commission s'est félicitée de la nouvelle composition de la commission Egalité H/F du CCE. En effet, elle compte désormais un représentant par comité d'établissement et donc permet une meilleure prise en compte de la thématique et des réalités du terrain y compris dans certaines régions des Outre-Mer où ce n'était pas facile car la commission Egalité n'était pas obligatoire au regard des effectifs.

Le tour des régions a permis en effet de constater qu'à Mayotte, Wallis et Futuna, et la Polynésie, les commissions ont enfin vu le jour et commencent à fonctionner car elles sont animées par des salariés et des élus motivés par le thème de l'Egalité. Et ces commissions sauront faire évoluer on l'espère des directions parfois réticentes, comme à la Réunion ou en Guyane.

La première question débattue a été évidemment sur le devenir de cette commission, avec le nouveau prisme de la Loi Rebsamen.

La direction reconnaît qu'il y a un flou juridique entre la Loi et les décrets d'applications qui viennent de sortir. En effet, la commission perdure mais dans le décret il est fait référence à un objet qui n'a rien à voir.

La direction propose d'éclaircir tout ça à l'occasion de la renégociation de l'accord Egalité H/F, prévue en 2017.

Pour l'exercice 2016 donc, la direction de FTV maintient donc l'examen d'un rapport, appelé désormais « diagnostique » et non plus « Rapport de situation comparée ». Il est étudié au niveau national mais une déclinaison régionale est prévue d'ici la fin de l'année dans tous les établissements.

La commission a fait remarquer que dans ce nouveau document il y avait des éléments pertinents et d'autres non. La direction convient que l'on pourra rediscuter des modalités et des ajustements, et que le but est de savoir comment faire vivre ces données. Car pour l'instant elles sont noyées dans la BDES et donc sans intérêt en tant que données brutes.

Analyse du document

Effectifs

La commission demande que les données soient présentées en distinguant les familles professionnelles ou au moins les techniciens, administratives et journalistes.

Les éléments par catégorie socio-professionnelle prévus par la loi conviennent en effet peut-être pour les PME, mais pas du tout aux réalités de FTV.

Sur l'évolution des effectifs : la direction a expliqué qu'en fait, le PDV n'avait pas eu les effets escomptés. On aurait pu effectivement penser qu'au vu de la pyramide des âges, les départs des hommes allaient mécaniquement « profiter » à la répartition des postes entre les hommes et les femmes. Cela n'a pas été le cas.

Répartition des effectifs : une nouveauté dans ce document : la répartition par famille professionnelle et « grands groupes » de métier. Les élus notent une amélioration par rapport à la présentation précédente, mais cela reste très opaque si l'on n'a pas sous la main le référentiel des 160 métiers de l'Accord Collectif. Conséquence : on ne retrouve pas par exemple les chefs de centre ou les informaticiens, deux secteurs où les femmes sont absolument sous-représentées.

Les élus demandent un focus sur l'encadrement PTA dans le prochain rapport.

Pyramide des âges

A terme, deux fois plus d'hommes que de femmes pourraient partir à la retraite dans les prochaines années.

La commission a alerté la direction sur le % très faible des moins de 29 ans, malgré l'effort sur les alternants.

La direction répond que chez les moins de 39 ans, on note une majorité de femmes.

Les élus préconisent plus de recrutements féminins dans les métiers techniques ou les nouveaux secteurs d'activité tel que le numérique et les nouveaux métiers liés au web.

Rémunérations

La direction a précisé que des documents supplémentaires seraient remis aux élus, les nuages de points par exemple, pour permettre de mieux appréhender les écarts constatés.

Sur le thème des augmentations individuelles, la direction explique que depuis 3 ans, les revalorisations sont légèrement en faveur des femmes.

Les élus remarquent que cela dépend des métiers, par exemple chez les JRI les disparités demeurent.

Dans le même thème, on constate sur le terrain que les femmes ne passent pas GR, même après 20 ans d'ancienneté de journalistes, alors que pour les hommes la progression de carrière est plus linéaire. Les élus demandent donc qu'un focus soit réalisé au plus près du terrain, dans les comités locaux des salaires, pour avoir une vision précise et non pas globale.

Temps de travail

Sur le fond, on observe une augmentation du temps partiel chez les femmes, mais une diminution du temps partiel pour convenance personnelle dans certains sites, exemple dans le PNE ou à Mayotte.

Les élus évoquent différents exemples qui ont parfois conduit à la démission de salariées qui n'avaient pas d'autre choix qu'un recours au temps partiel pour concilier exercice de la parentalité et exercice professionnel.

Les élus demandent une meilleure prise en compte de ces demandes, et là où c'est nécessaire, un arbitrage des DRH si le refus du temps partiel ne tient qu'à la mauvaise volonté de chefs de service à réorganiser l'activité en fonction des demandes.

Il y a aussi le temps partiel de fin de carrière qui doit pouvoir s'exercer correctement, et être élargi dans sa disposition sur les 12 derniers mois aux secteurs administratifs et non pas seulement aux métiers en pénibilité.

La direction nous renvoie à la renégociation de l'accord « génération » et « qualité de la vie au travail » qui doivent prochainement s'ouvrir.

Formation

Les élus sont revenus sur le thème de l'alternance, véritable levier dans les secteurs où les femmes sont sous-représentées, à condition que cela débouche sur une embauche en CDI.

Ils ont demandé un point sur le CPF mais la direction a expliqué qu'elle n'avait plus les infos, puisque cela était désormais géré par la Caisse des Dépôts et Consignation.

Congés adoption

Les élus ont fait remonter la question du congé adoption refusé par France Télévisions pour les couples homoparentaux qui adoptent à l'étranger puisque cela n'est pas permis en France.

Il y a pourtant, dans la vraie vie, des bébés qui arrivent ainsi sur le sol Français et qui vont être reconnus et légitimés par l'Etat-Civil après décision du Tribunal de Nantes. Mais ces bébés-là ne pourront bénéficier de la présence parentale des deux mois et demie permis aux autres...

La réalité sociétale est souvent en avance sur la législation, France télévisions a su être précurseur dans ce domaine par exemple sur la prime PACS quand elle fut mise en place, continuons à l'être.

Les élus demandent donc à France télévisions de prendre en compte cette demande.

Conclusions

Au vu des efforts réalisés par la direction malgré les contraintes imposées par la Loi Rebsamen, les membres de la commission préconisent un avis positif sur le diagnostic H/F de 2015.

A Paris, le 28 septembre 2016

COMMISSION OUTRE-MER 1^{ère} DU CCE FTV REUNION DU 26 SEPTEMBRE 2016

COMPTE RENDU

Présents

Pour la commission

Didier RICOU, Abal-Kassim ALICOMBO, Gilbert BARNABOT, Dimitry CHOI, Fabrice CRAIG, Gaby LAURIER, Johny PAYET, Georges ROCHETTE, Tamaseno TUKUMULI.

Invité

François MARLIN

Pour la direction

Walles KOTRA, Frédéric AYANGMA, Mariannick BABE, Laurent BENVAYOUN, Stéphane BIJOUX, Sophie DESLANDES GIGON, Sylvain GUIDOT, Jean Christophe HAUSSEMBERG, Jean Claude HO-TIN-HOE, Catherine SAILLES, Luc de SAINT-SERNIN, Claude SCHIFFMANN

Information sur les grilles de rentrée des 1^{ère}

La coordination des antennes approvisionne les stations 1^{ère} en programmes (Séries, TV Films, Cinéma, Sports, etc ...).

Mr Luc de SAINT SERNIN (Coordination Antennes Outre-Mer 1^{ère}) nous a précisé les modalités de la construction des grilles des 1^{ère} à travers les exemples de trois stations : Martinique, Réunion et Polynésie 1^{ère}.

Ensuite il nous a présenté les achats de programmes en syndication.

Pour les séries, les saisons 2 d'Empire et Les Couleurs de la Liberté. (Mais également The Blacklist (S2), Les Expert Cyber (S2), Elementary (S2), etc ...)

Achat d'une série événement aux Etats-Unis, American Crime Story – The People V OJ Simpson.

Les séries du Monde avec Le Prix du Pardon, Mara une Femme Unique, Santa Diabla (Mais également Passion & Pouvoir, Passion secrète).

L'arrivée de l'intégrale des saisons de Mentalist.

Sans oublier les achats cinéma (Star Trek, Les Cinq légendes, Transformer, etc ...) et les grand rendez-vous sportif (La FIFA World Cup Russia 2018, La Coupe de la Ligue, La coupe de France, Le Tournoi des 6 Nations, etc ...)

Budget en baisse par rapport à 2011 de 8,5 à 6 millions € (Dans le budget il y a une partie consacrée aux frais techniques (PAD, Frais de copie, habillage, numérisation, etc.))

Point sur les moyens consacrés à l'auto-promo des 1ère

L'évolution de l'autopromotion des 1ère doit suivre 4 objectifs :

- Gagner en performance sur les 3 fonctions de l'autopromotion TV :
1. *Promouvoir* 2. *Flécher* 3. *Participer de l'identité*
- Libérer du temps pour la production de formats numériques
- Utiliser pleinement le numérique comme canal complémentaire de valorisation des programmes
- Industrialiser la production de contenus d'autopromotion destinés au numérique

4 grands axes d'amélioration ont été évoqués par les antennes :

1 Programmes soutenus :

- Une systématisation du soutien des programmes FTV
- Des contenus d'autopromotion radios pour les programmes clés du Réseau

2 Volume de contenus fournis :

- Un plus grand nombre de contenus pour les événements sportifs ou les événements d'actualité

3 Type de contenus fournis :

- Une plus grande diversité de contenus d'autopromotion pour soutenir le lancement de nouveaux programmes (à l'image de la campagne pour l'épisode 1 des *Couleurs de la Liberté*)

4 Traitement :

- Des contenus plus courts et plus pêchus pour faire du teasing sur les programmes
- Une meilleure appropriation des programmes, notamment pour les téléromans
- Une meilleure appropriation des programmes FTV (habillage voire remontage)

Une volonté de mieux pouvoir soutenir un programme donné, avec plus de contenus différents et de renforcer la marque antenne via des contenus identifiants.

Un constat de sous consommation de certains éléments de l'autopromotion, impliquant une meilleure utilisation des moyens.

Les sites 1ère sont des canaux globalement délaissés en termes d'autopromotion.

Le relai des contenus vidéos d'autopromotion y reste très ponctuel et peu mis en avant.

Peu de contenus d'autopromotion sont relayés sur les sites 1ère et ceux qui le sont ne sont pas mis en avant sur les pages émissions.

Un chantier d'optimisation qui s'articule en 5 sous-chantiers :

- Simplification du kit d'autopromotion TV générique
- Capitalisation sur des corps de bande TV pour créer des contenus adaptés au numérique
- Production de corps de bande spécifiques au numérique pour intégrer pleinement les codes du numérique
- Fourniture de kits d'autopromotion multi-supports et différenciés en fonction des stations et des programmes
- Renforcement de la fonction identitaire de l'autopromotion

La direction a commencé la formation des personnels en charge de la programmation de l'autopromotion.

Point sur la situation et les projets de la Radio

Positionnement éditorial et innovation éditoriale : (projet présenté en décembre 2015 en commission Outre-mer) :

Un projet éditorial « mieux partagé » qui redéfinit la relation entre les 9 antennes et la tête du Réseau.

- Relations plus fluides (Meilleure concertation et préparation des opérations communes)
- Choix partagé des opérations
- Planification des opérations exceptionnelles soumise aux stations
- Mutualisation des chroniques et magazines conçus en fonction de la ligne éditoriale des stations (*Environnement, Eco, Nouvelles techno, Horoscope*)
- Replacer la musique comme un axe éditorial fort et un levier de rajeunissement des audiences
- Suivi éditorial de la base musicale partagée
- Mise en place d'une base musicale de « live »
- Valorisation du patrimoine (programmes courts sur les langues régionales, la biodiversité...)
- Nouvel habillage réseau, à déclinaison locale

Offre rentrée 2016 - 2017 proposée par Malakoff aux Radio 1^{ère} :

Poursuite des modules commandés à l'extérieur, Connect 1^{ère} et Horoscopes zodiacal et chinois.

Chronique Eco : solution interne trouvée, Tessa Grauman reprend la chronique éco. Première chronique de Tessa lundi 12 septembre.

Santé : des modules courts quotidiens de 3', sous forme de Questions/réponses avec Gladys Say et le Dr Solano.

Démarrage le 3 octobre. Une thématique unique chaque semaine (ex : Diabète, Mal de dos, Santé sexuelle, Obésité...), déclinée quotidiennement sous différents aspects. A vot'santé

Planète Outre-Mer : reprise de la production par Caroline Marie pour une quotidienne, dès le lundi 5 septembre, avec reportages uniquement en France et itw téléphone avec déclinaison actu réseaux également.

Chronique culturelle : 3' quotidienne, une thématique différente par jour, avec des contributeurs différents (JMC sur le cinéma, DR sur la littérature, Caroline Marie, Julie STRABONI, et Tiziana MARONE sur les autres thématiques culturelles). Conditions : un seul et même nom et habillage de chronique tous les jours.

Les ficelles de l'emploi : une chronique quotidienne de 3', très pratico-pratique, des intervenants et témoins de tous les horizons. En collaboration avec le réseau Jeunesse Outre-mer.

Emission de la francophonie : hebdo d'une durée de 45' par Dominique ROEDERER « Francosphere ».

Emission sur la « culture jeunes » : pilote en cours avec un animateur spécialisé dans les musiques urbaines, Mister Rudie. Format hebdo 45'. Nom : Urban Vibz.

L'Hebdo de l'outre-mer : l'émission hebdomadaire de 10' a repris depuis début septembre.

Le Journal des élections : projet porté par Celia Cléry, démarrerait en janvier 2017 avec la Présidentielle, et se poursuivrait jusqu'en juin avec les législatives. *Format encore à préciser.*

Emission littéraire : France Ô propose de nous fournir une version adaptée à la radio de *Page 19*, l'émission hebdomadaire de Daniel Picouly.

Des captations musicales en partenariat avec Radio France : discussion à mener sur les échanges possibles.

Point sur les investissements techniques à venir sur les 1ère

Mr Claude SCHIFFMANN (Moyens et Développement Outre-Mer 1^{ère} et France Ô) nous a présenté un bilan des projets de 2016.

Infrastructures IP – Informatique :

- Le déploiement du Poste de travail unique est terminé. La migration des postes est en cours et devrait être totalement achevée fin 2016.
- Tous les serveurs sont virtualisés, offrant ainsi une robustesse améliorée et une sécurité accrue.
- Tous les utilisateurs sont maintenant intégrés à l'annuaire et au système de messagerie FTV
- Le déploiement d'Office 2013 va démarrer au 2^{ème} semestre 2016.

Réseau d'échanges :

Optiwan : amélioration des performances réseau pour les applications et les échanges entre Malakoff et les stations par l'utilisation de la technologie Rivered.

Liaison IP Stations – Malakoff : Augmentation de la bande passante et doublement des liaisons point à point (Martinique, Guadeloupe, Guyane, Saint Pierre et Miquelon, Fin 2016 pour Polynésie et Nouvelle Calédonie et selon la mise en service de la fibre optique à Wallis et Futuna)

Sécurité :

- Installation de Firewalls de nouvelle génération dans toutes les stations et à Malakoff (Déploiement prévu 2^{ème} semestre 2016).
- Mise à jour des outils et procédures de sauvegarde.
- Déploiement des anti-virus sur les machines process.
- Intégration totale dans la politique de sécurité définie par FTV.

Echanges intra-station et inter-stations :

- Nouveau contrat de transport (échanges Malakoff-Stations)
- 1 liaison TV bidirectionnelle (station-Malakoff)
- 2 remontées radio (station-Malakoff)
- 1 remontée TV (station- Malakoff) pour la réalisation de duplex pour les stations Antilles / Guyane.
- 1 liaison TV bidirectionnelle (station-Malakoff) de secours en technologie IP/vidéo via internet (Les stations Atlantique, Indien, vérification de la faisabilité pour les stations Pacifique).

ECOM : Outil de gestion des échanges médias, en station, entre les stations et les partenaires locaux, entre stations et Malakoff.

- Nouveaux workflows développés en permanence en fonction des besoins exprimés.
- Généralisation des échanges MAM-MAM pour les sujets d'infos.
- Automatisation de la publication Web.
- (Fin du déploiement été 2016 pour Wallis et Futuna)

Serveurs de stream : Possibilité pour toutes les stations de proposer sur internet des directs TV et/ou radio filmée hors diffusion antenne. (En place dans toutes les stations)

Liaisons de reportage 3G : en fonction du développement des réseaux 3/4G des opérateurs. (Réunion, Nouvelle Calédonie, Guyane, Guadeloupe, Martinique)

- Avis CHSCT non rendu en Polynésie et Mayotte
- Non déployé à Saint Pierre et Miquelon, Wallis et Futuna et Mayotte (Réseau insuffisant ou pas d'usage)
- Liaisons HF point à point : Déploiement 2^{ème} semestre 2016.

Renouvellement total des caméras de reportage :

- Toutes les stations ont reçu leurs caméras.
- Déploiement de nouvelles bornes d'ingest compatibles tous formats (Sony, Panasonic, Gopro, SD, HD, ...)
- Remplacement anticipé des caméras 400 en 2017.

Projets en stations :

Décors :

- Nouveau décor en Guyane et Polynésie (En cours en Nouvelle Calédonie)
- Corner infos, installation dans toutes les stations avant fin 2016.

Centre de diffusion de Malakoff :

- Renouvellement des serveurs effectués
- Renouvellement de l'automatisation, dématérialisation des workflows, compatibilité HD

Régie - Nodal Nouvelle Calédonie : Nouveau Nodal avec technologie « channel in the box » (Mise en service Mars 2016)

Nodal Polynésie : Sur la même base que celle utilisées en Nouvelle Calédonie (Prévu pour mi 2017)

Rénovation du car de Guyane et Polynésie

Upgrade stockage MAM (Polynésie, Nouvelle Calédonie, Réunion, Malakoff)

Projets en lancement :

Renouvellement de l'ensemble des machines NETIA RADIO (Toutes les stations, renouvellement achevé pour fin 2017)

Renouvellement des système d'habillage (DEKO) :

- Cahier des charges validé par l'ensemble des stations.
- Lancement Appel d'offres : Automne 2016.
- Déploiement sur 18-24 mois (prévisions)

Micros HF radio / TV : remplacement des micros non conformes avec la nouvelle réglementation (bande des 700MHz)

- Appel d'offres attribué, déploiement automne 2016 – 1^{er} trimestre 2017

Archivage Audiovisuel : Nouvelle version logicielle déployée en 2015.

- Intégration des données issues des plans de numérisation INA.
- Fonctionnalités complémentaires de Warehouse et nouvelle version du moteur de recherche.

Grands Projets :

Relocalisation de Martinique 1^{ère} :

- Démarrage du chantier bâtiment Janvier 2017 pour 9 mois.
- Installation Process à partir de septembre 2017.
- Déménagement effectif fin 2017 – début 2018.

Passage en HD de la diffusion des chaines 1^{ère} : Etudes préalables lancées.

Planif : Outil unique à FTV pour la planification des activités.

- La station pilote est la Guyane. Installation Octobre – Novembre 2016.
- Déploiement sur l'ensemble des stations en 2017.

Logiciels de gestion d'antenne (Argos, Trafic, Oscar) :

- Trafic, ou même Argos/Trafic, ne répond qu'imparfaitement aux besoins des antennes, notamment dans la perspectives d'une meilleure circulation des programmes entre France Ô et les 1^{ère}.
- Adaptations à l'outre-mer du module « Oscar Stock » permettant d'intégrer une gestion des droits et des programmes unifiée pour l'ensemble du groupe.
- Lancement du projet « Oscar Antenne » après démarrage des CDEs, qui viendra se substituer à Traffic)

Tendances du plan d'investissement 2017 (selon budget) :

- Evolution des Mam Avid.
- Engager, de façon pluriannuelle, le renouvellement des cars.
- Des radios à renouveler.
- Poursuivre la politique de sécurité informatique.
- Rénover l'infographie.
- Archivage des programmes, et amélioration des accès aux programmes numérisés par l'INA.
- Renforcer et rendre plus cohérents les moyens des équipes numériques.

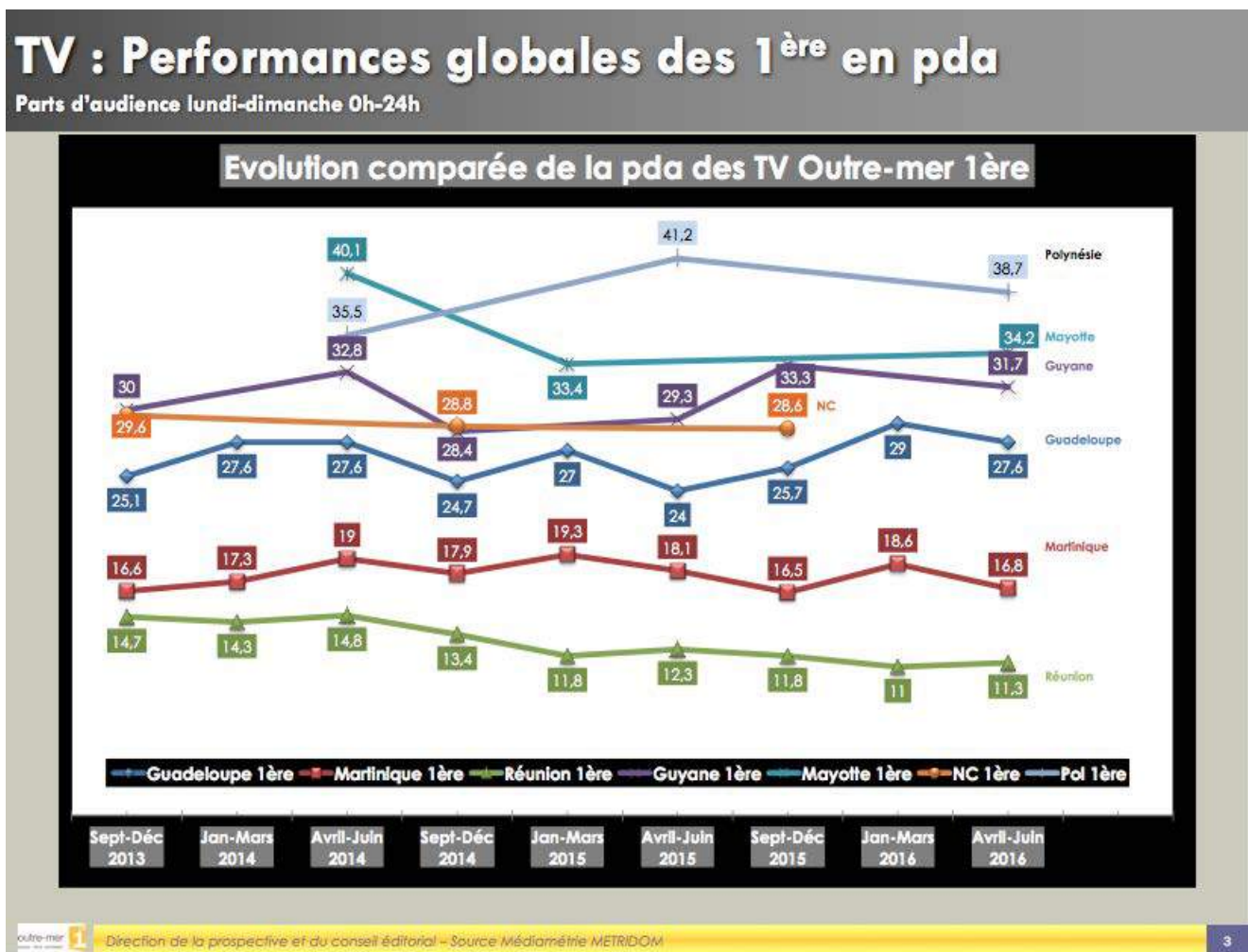
Télévision

Rémi FESTA (Prospective, conseil éditorial, antennes France Ô / 1^{ère}) nous a donné quelques informations sur les audiences TV de 6 stations sur la période Avril-Juin 2016 (pas de mesure d'audience à Wallis et Futuna, Saint Pierre et Miquelon et en Nouvelle Calédonie).

Les % PDA en chiffres sur Avril-Juin 2014 - 2015 :

Les stations en hausse sur cette période sont Mayotte qui progresse de 0,8% (33,4 à 34,2% de PDA sur un an) et la Réunion qui progresse de 0,3 (11 à 11,3% de PDA)

La Polynésie baisse de -2,5% (de 41,2% à 38,7% sur un an), Guyane à 31,7% (-1,6%), Guadeloupe à 27,6% (-1,4%), Martinique à 16,8% (-1,8%).

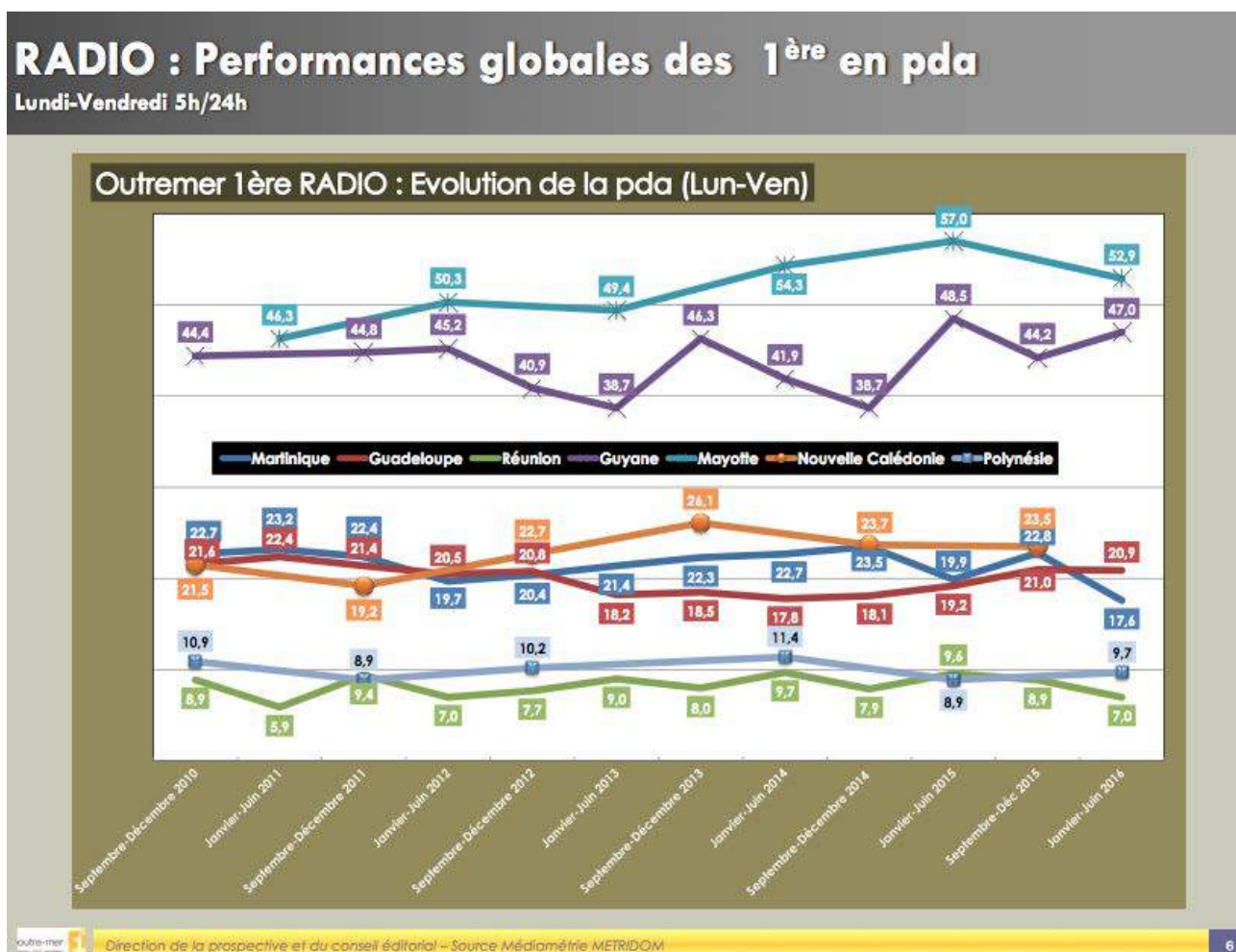


Radio

En Radio, les % PDA sur Janvier - Juin 2016 :

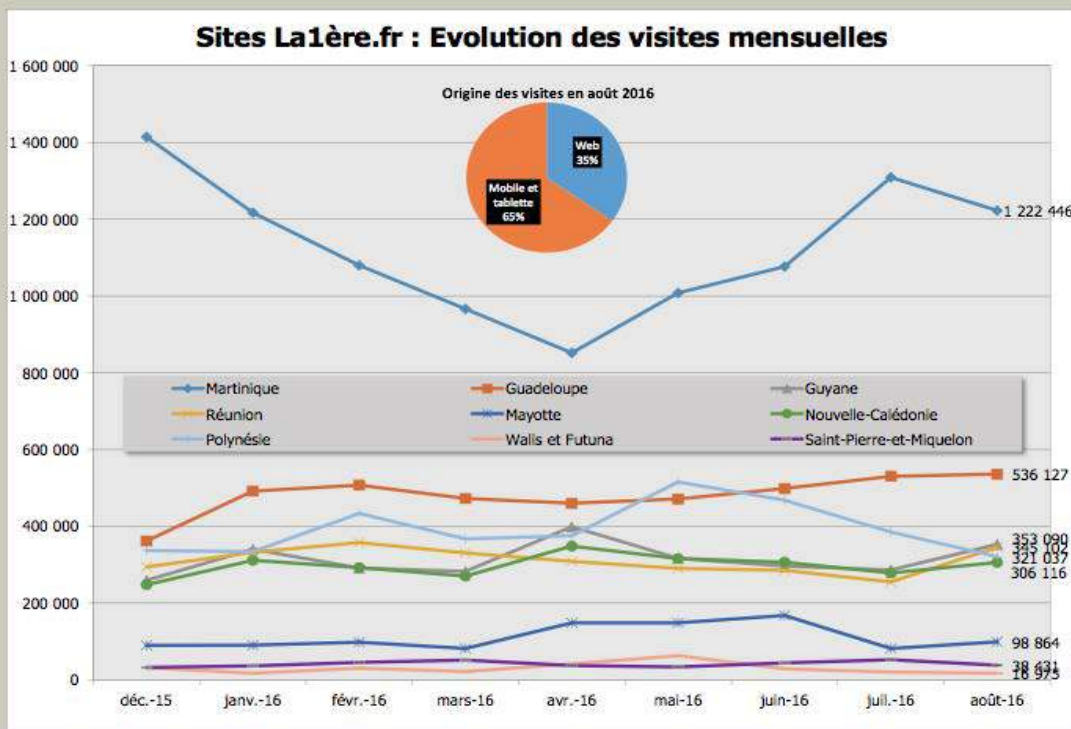
Sur cette période pas d'audience en Nouvelle Calédonie.

Baisse pour Mayotte qui passe de 57% à 52,9% (-4,1% sur un an), la Martinique à 17,6% (-5,2%), légère baisse pour la Guadeloupe à 20,9 (-0,1%) et la Réunion à 7% (-1,9%). Hausse, pour la Polynésie à 9,7% (+0,8% sur un an), et la Guyane à 47,8% (+2,8%).



Chiffres clés web et mobile

Fréquentations des sites 1^{ère}.fr



Direction de la prospective et du conseil éditorial / Source FTVEN

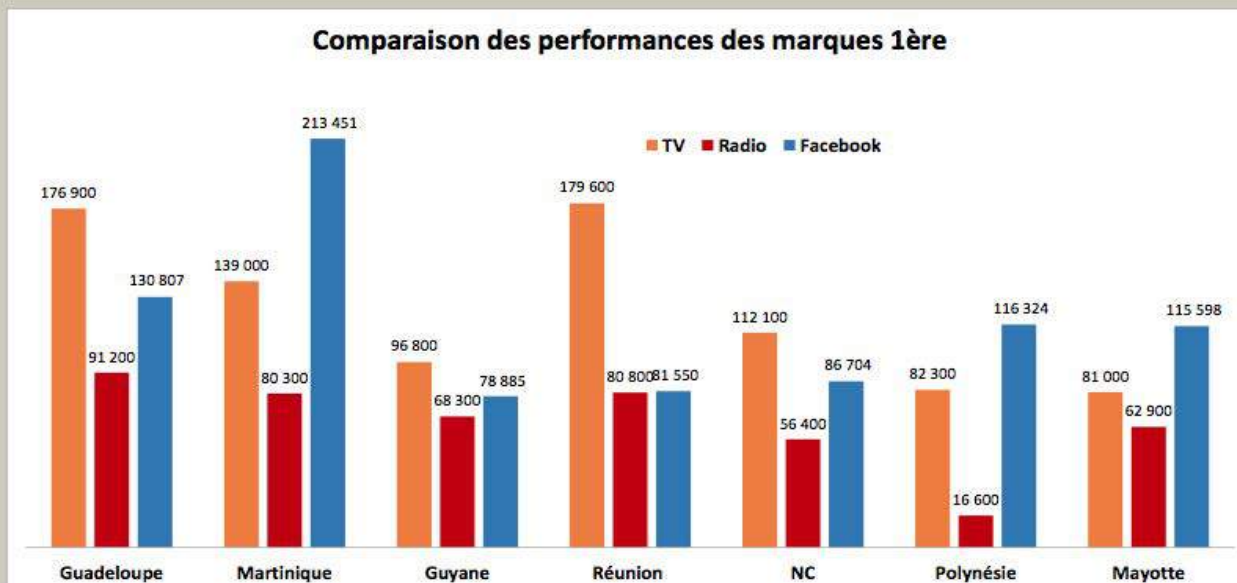
9

Quelles portées au quotidien, pour Les 1^{ère} TV / Radio / Facebook ?

*Audience Cumulée en effectif :

-TV + Radio : nombre moyen de téléspectateurs/auditeurs sur un jour moyen

-Facebook : nombre de fans abonnés à la page 1^{ère} (sans pour autant être actifs).



Dernières données disponibles au 16 septembre 2016

Direction de la prospective et du conseil éditorial

8



Compte-rendu de la Commission Emploi/Formation du CCE du 21 septembre 2016

Présents : William MAUNIER (Président) ; Jean-Régis RAMSAMY (La Réunion) ; Jean MARTYR-FALE (Guadeloupe) ; Christian LUCIATHE (Guyane) ; José SOLIA (Nouvelle-Calédonie) ; Manuel MATAHI (Polynésie) ; Gaby LAURIER (Martinique) ; Tamaseno TUKUMULI (Wallis et Futuna) ; Guillaume LEONETTI (Corse) ; Isabelle HARDY (Saint-Pierre et Miquelon) ; Claudine LONGHI (PSE) ; Rabéa CHAKIR-TREBOSC (PSO) ; Attoumani SIMBA (Mayotte).

Excusés : Catherine ROUGERIE (Siège) ; Nathanaël LEMAIRE (PNO) ; Laurence CARPENTIER (PNE).

Invités direction : Yannick Monsnereau (Responsable Formation FTV).

En préambule, les membres de la commission s'interrogent sur les conséquences pour France Télévisions des modifications introduites dans le calendrier de consultation des instances en matière de formation professionnelle par la loi « Rebsamem » en vigueur au 1^{er} janvier 2016.

En effet, celle-ci prévoit un « regroupement » des consultations du CE. En particulier une consultation sur les « orientations stratégiques de l'entreprise » qui aborderait les orientations de la formation professionnelle et la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC). Le calendrier pouvant être précisé par un accord d'entreprise ou de groupe.

Yannick Monsnereau nous informe qu'en attente des décrets d'application de la loi « Rebsamen », la direction continue d'appliquer un calendrier similaire à celui de 2015.

Concernant l'éventualité d'un accord d'entreprise ou de groupe sur la formation professionnelle, annoncée en CCE en décembre 2015, les membres de la commission prennent acte de l'ouverture d'une négociation GPEC/Formation professionnelle.

Ils souhaitent que toutes les questions qui restent en suspens depuis la réforme de la loi sur la formation professionnelle (reconversions ; CPF ; cadrage du E-Learning ; etc.) soient abordées lors de cette négociation.

Enfin, les membres de la commission s'interrogent sur les conséquences de la restructuration du réseau France 3 sur le réseau formation. Le périmètre pôle d'intervention des Responsables Formations restant inchangés, quels seront leurs rapports hiérarchiques/opérationnels avec les IRH de chacune des nouvelles régions ? Comment vont être construits les différents plans de formation régionaux et par qui ? Comment seront ventilés les budgets au niveau régional ? Est-il prévu des formations pour les IRH qui verraient leurs responsabilités accrues ?

Point 1 : « *Bilan du plan de formation au 30 juin 2016* »

Yannick Monsnereau propose d'étudier le document : « synthèse du bilan du plan de formation au 30 juin 2016 ».

« La formation est indéniablement une pierre angulaire des ressources humaines (...) L'objectif du plan de formation est de donner aux collaborateurs toutes les ressources et tous les moyens pour faire rayonner l'offre de France Télévisions sur tous les écrans » (p 2).

Une déclaration de principe qui souligne le lien prospectif entre formation et ressources humaines (GPEC), en lien avec le développement de l'offre « sur tous les écrans » (Internet ; Chaîne Info ; etc.)

« Tous les chiffres de réalisation sont en hausse par rapport aux années précédentes » (p 4) :

- 91 894 heures de formation (43,9 % soit 16,8 % d'augmentation par rapport au 30 juin 2015)
- 8 982 stagiaires formés (54,9 % soit 23,4 % d'augmentation par rapport au 30 juin 2015)
- Soit 3 261 501 € d'achat de formation (en hausse de 22,3 % par rapport au 30 juin 2015)

La différence entre le % d'heures réalisées (43,9 %) et celui des stagiaires formés (54,9 %), s'explique, selon Yannick Monsnereau, par les formations courtes comme les petits modules (1 à 2 jours) dans le cursus I-Media.

Quant à la diminution du budget réalisé moyen par stagiaire (360 € contre 449 € au 30 juin 2015) elle n'est pas pertinente sur la période, nous assure la Responsable Formation, et devra être appréciée au regard du bilan annuel 2016.

« Le premier semestre 2016 est marqué par une forte augmentation de la formation sur l'axe technologie & innovation » :

- + 29,2 % en termes d'heures stagiaires par rapport au 30 juin 2015
- + 39,5 % en termes de stagiaires par rapport au 30 juin 2015
- + 20,3 % en termes de budget réalisé par rapport au 30 juin 2015

Un focus particulier est fait sur les 18 grands projets stratégiques du plan (p 10) :

- 35 941 heures de formation (soit 39,1 % des heures de formation réalisées sur la période)
- 4825 stagiaires formés (soit 53,7 % des stagiaires formés sur la période)
- 1 231 982 € d'achats de formation (soit 39,1 % des dépenses du plan sur la période)

Parmi ces 18 projets stratégiques certains pèsent plus lourds : le déploiement régional d'I-Média et la convergence des médias et du numérique pour la direction d'Outre-mer 1^{ère}-France Ô.

Les 3 261 501 € d'achat total de formation se décomposent en 370 560 € de « droit de tirage » AFDAS (324 585 € sur les périodes de professionnalisation et 45 975 € pour les intermittents du spectacle) et 2 890 941 € de financement FTV sur fonds propres. (p 7).

Yannick Monsnereau, souligne, une fois de plus, l'effort financier de l'entreprise FTV en terme de formation, comparée à d'autres grands acteurs du secteur de la télédiffusion (Canal + par exemple, qui ne consacre que les 1 % de contribution obligatoire à la formation de ses salarié(e)s) ; et le fait que malgré les contraintes budgétaires cet effort a été maintenu globalement au même niveau que les années précédentes.

Pour autant, constatent les membres de la commission, la diminution des ressources complémentaires consécutive à la Loi sur la formation professionnelle (augmentation du prélèvement FPSPP * pour la formation des chômeurs ; disparition du plan de branche ; de l'abondement au droit de tirage sur les contributions AFDAS ; etc.) n'a pas été compensé et se traduit mécaniquement par une diminution des ressources consacrées à la formation professionnelle.

(* FPSPP : Fonds Paritaires de Sécurisation des Parcours Professionnels.)

Au 30 juin 2016, l'impact d'une formations « hors plan » (non prévues au plan), dite : « DOIR * » ou « Caravanning », a grevée les plans de formation régionaux à un niveau rarement atteint. Certains pôles signalent que leurs plans régionaux ont été quasiment gelés entraînant l'annulation d'un grand nombres de formations prévues en 2016 pour lesquelles les salarié(e)s concerné(e)s avaient pourtant déjà été sollicité(e)s.

(* DOIR : Dynamiser l'Offre d'Information Régionale)

La Responsable Formation indique que le financement de cette formation est faite à partir de 3 « enveloppes » :

- des ressources redéployées (CDE ; OTILE ; etc.) relevant des actions stratégiques
- un apport de la direction de F3 (150 000 €)
- les contributions régionales

Pour les membres de la commission cette ponction sur les budgets de formation régionaux est extrêmement préjudiciable.

S'ils admettent que le plan de formation de l'entreprise soit « vivant » et nécessite d'être adapté au cours de son déroulement en fonction de besoins identifiées et non prévisibles au moment de sa construction ; cela ne doit pas pour autant remettre en cause toute l'architecture du plan régional et faire de celui-ci une simple variable d'ajustement budgétaire de décisions prises en central.

Yannick Monsnereau nous assure que cette formation sera entièrement financée en central dans le plan 2017.

En ce qui concerne les formations hors plan pour les salarié(e)s de la Chaîne Info, celles-ci n'ont pas eu d'impact financier notable pour le moment, mais le bilan sera fait en fin d'année.

Une fois de plus, les membres de la commission s'inquiètent des problèmes soulevés par le déploiement sur le terrain des formations en « E-Learning ».

Ils réitèrent la nécessité d'en cadrer de manière plus claire les conditions de mise en place.

Les dérapages constatés : non planification des salarié(e)s en heures de formation ; absence de locaux dédiés, notamment pour les salarié(e)s dont les bureaux sont en « open space » ; etc.) suscitent de plus en plus de rejet, alors même que ces formations, bien cadrées, pourraient satisfaire des besoins réels en terme

d'accessibilité facilitée des salarié(e)s ; ainsi accessoirement que des économies de coûts pour l'entreprise...

La Responsable Formation nous assure qu'une « note de cadrage » a bien été envoyée aux responsables opérationnels dans ce but, mais pour les membres de la commission, force est de constater que celle-ci est restée « lettre morte ».

Les membres de la commission évoquent également la question des reconversions au sein de l'entreprise et du manque de transparence, voire de l'arbitraire, qui règnent en ce domaine au sein des différentes implantations de FTV.

Si la nécessité d'identifier un poste d'accueil avant la validation d'une reconversion et de l'envoi d'un ou d'une salarié(e) en formation est bien comprise, les membres de la Commission regrettent que ces postes ne fassent l'objet d'aucune publication et que le choix des bénéficiaires de ces reconversions, parmi les salarié(e)s ayant manifesté(e)s leur intérêt, se fassent sans critères vraiment objectifs.

De plus, le fait que ces postes ne soient pas identifiés et répertoriés au niveau national, réduit considérablement les perspectives d'évolutions et de mobilités choisies proposées aux salarié(e)s.

La commission demande qu'aussi bien le cadrage des formations en E-Learning que les reconversions fassent l'objet de points précis dans un futur accord « Formation/GPEC ».

Les membres de la Commission, représentant des stations de petite taille éloignés de la métropole (Wallis et Futuna ; Mayotte ; Saint-Pierre et Miquelon ; etc.), constatent qu'en dehors des formations à l'outil (catégorie 1) les salarié(e)s n'ont pratiquement pas accès aux formations liées au développement des compétences (catégorie 2).

Ceci semble dû, outre les difficultés inhérentes à l'éloignement, à l'absence de communication « descendante » entre management et salarié(e)s, et donc de visibilité à moyen ou long terme sur les projets de développement susceptible de les impacter.

En conclusion, et tenant compte des différents avis formulés par les CE, les membres de la Commission recommandent aux élu(e)s du CCE d'émettre un avis négatif sur le bilan du plan de formation au 30 juin 2016.

Point 2 : « Orientations générales pour une politique de formation pluriannuelle (2017-2019) »

En préambule, cette « note de cadrage en vue du plan de formation 2017 » réaffirme les missions essentielles de France Télévisions :

« Notre mission culturelle de service public doit aider à renforcer la cohésion sociale et sa contribution à la société, en toute indépendance. Nous devons consolider l'attachement et les liens que les citoyens entretiennent avec leur télévision publique et rester légitime aux yeux de la collectivité ». (p 2)

Pour le bon accomplissement de ces missions, elle doit pouvoir s'adapter à la mutation numérique et si nécessaire se transformer :

« (...) France Télévisions doit réussir un certain nombre de défis susceptibles de générer des changements dans l'organisation de ses méthodes de travail et l'exercice de ses métiers » (Ibid.)

Pour ce faire :

« (...) la formation doit permettre à l'entreprise de disposer des compétences requises pour accompagner et stimuler le développement de son activité et gérer les changements futurs » (p 3).

Par exemple :

« Participer à l'évolution des métiers, des organisations et des ressources avec des dispositifs adaptés pour préparer et accompagner ces changements. (...)

« Assurer l'acquisition et le développement de compétences des salariés de France Télévisions. »

Mais aussi :

« Favoriser la mobilité professionnelle en fonction des besoins et des ressources de l'entreprise. » (Ibid.)

France Télévisions doit donc :

« (...) faire de la formation professionnelle un outil de la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences ». (Ibid.)

Dans ce but, France Télévisions engagera dans les prochains mois une négociation GPEC/Formation.

Trois axes de développement pour cette politique de formation de l'entreprise à trois ans (2017-2019) :

1. *Impulser un nouvel élan créatif par l'innovation éditoriale, l'invention de nouveaux formats et le développement numérique (p 4).*
2. *Proposer une offre d'information et de programmes partout, pour tous, tout le temps (p 5).*
3. *Etre une entreprise rassemblée et qui (se) fait confiance (p 6).*

A noter que : « *Des cursus 2.0 sont à l'étude à destination des assistantes mais aussi des documentalistes dont l'activité a été fortement impactée par le numérique* » (p 7)

Les membres de la Commission s'inquiètent de l'avenir réservé aux assistantes avec le déploiement de nouveaux logiciels et la simplification, voire la disparition programmée, de certaines tâches comme la saisie des temps de travail ; celle des frais de mission ; etc.

Au-delà des louables déclarations de bonnes intentions que contiennent ces orientations, les membres de la Commission soulignent, comme ils l'ont déjà fait en 2015, les difficultés de mettre en place une politique sérieuse de formation « pluriannuelle » sur la base de budgets qui sont eux « annuels ». Ces budgets sont en effet soumis aux « contraintes », et donc aux aléas de la construction du budget global de l'entreprise lui-même lié à un financement administré et « politique » (Loi de finance) de l'Audiovisuel public en général, et de France Télévision en particulier.

(A ce propos, Yannick Monsnereau dément les rumeurs insistantes d'une amputation de 10 % sur le budget formation pour l'exercice 2017.)

Une politique de formation performante articulée avec une GPEC véritablement prospective et innovante devrait pouvoir bénéficier d'une vision à long terme sur ses ressources, de manière à pouvoir anticiper les compétences individuelles et collectives dont l'entreprise et ses salarié(e)s auront besoin pour faire face aux défis présents et à venir.

Les membres de la commission prennent acte des « orientations générales pour une politique de formation pluriannuelle (2017-2019) ». Ils seront très attentifs à la manière dont ces orientations se traduiront concrètement dans la construction du plan de formation 2017.